

Scout

1992

**guide du
conducteur**



ski-doo.

English version on reverse side
Lithographié au Canada 9060-9295

414 7521 00

Modèle _____

N° d'identification _____

Date d'achat _____

Expiration de la garantie _____

Faire remplir par le concessionnaire au moment de la vente

SCEAU DU CONCESSIONNAIRE

SERVICE APRÈS-VENTE
BOMBARDIER INC.
VALCOURT (QUÉBEC)
CANADA JOE ZLO



Les marques de commerce suivantes sont
des marques de Bombardier Inc.

BOMBARDIER®	SAFARI*	SKI-DOO®
ÉLAN®	SKANDIC*	TUNDRA*
FORMULA*		

STA-BIL® est une marque de commerce de Gold Eagle Co.

Scout

AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ

Toute omission de se conformer aux mesures préventives et aux instructions de sécurité contenues dans ce *Guide du conducteur* ainsi que dans le *Guide de sécurité* pourrait occasionner des blessures, incluant la possibilité de décès.

Ce *Guide du conducteur* ainsi que le *Guide de sécurité* devraient demeurer dans le véhicule lors d'une revente.

Ce *Guide du conducteur* ainsi que le *Guide de sécurité en motoneige* ont pour but d'aider le conducteur de motoneige ou le passager à se familiariser avec le véhicule, son fonctionnement et les différentes phases de son entretien, en plus de lui fournir de précieux conseils au regard d'une conduite sûre. Chacun de ces guides devrait être gardé en permanence dans le véhicule.

Pour toute question concernant la garantie et ses applications, consulter la section «Questions les plus fréquentes», ou s'adresser à un concessionnaire autorisé.

Le présent guide fait usage des symboles suivants :

◆ **AVERTISSEMENT** : Avertit d'un risque de blessure grave, incluant la possibilité de décès.

▼ **ATTENTION** : Avertit d'un risque d'endommager le véhicule ou une pièce.

○ **REMARQUE** : Apporte une information supplémentaire.

Une bonne compréhension des informations données dans ce guide permettra au conducteur d'utiliser son véhicule de façon adéquate.

Les informations et descriptions contenues dans ce guide sont exactes à la date de publication. Cependant, Bombardier Inc. s'est fixé comme objectif l'amélioration constante de ses produits, cela sans s'engager d'aucune façon à en faire bénéficier les produits déjà fabriqués.

Bombardier Inc. se réserve le droit de supprimer ou de modifier en tout temps ses spécifications, designs, caractéristiques, modèles ou pièces d'équipement, sans aucune obligation de sa part.

Les illustrations indiquent la position des pièces les unes par rapport aux autres. Il est donc possible qu'elles ne représentent pas la forme exacte de ces pièces ainsi que leurs détails de fabrication. Ces illustrations ont pour but d'identifier des pièces qui remplissent la même fonction ou une fonction identique.

La plupart des données sont imprimées à la fois en unités métriques et en unités impériales (système anglais). Dans les cas où il n'est pas nécessaire d'obtenir une grande précision, certains résultats de conversion ont été arrondis pour plus de facilité.

Pour de plus amples informations sur l'entretien et la réparation, il est possible d'obtenir du fabricant un *manuel de réparation*.

◆ **AVERTISSEMENT** : Le moteur et les composants installés sur un modèle particulier ne devraient être utilisés sur d'autres modèles. Il n'est pas recommandé ni autorisé, par Bombardier Inc., d'utiliser les moteurs Rotax® pour motoneiges dans des véhicules autres que les motoneiges Ski-Doo.

◆ **AVERTISSEMENT** : Les opérations d'entretien et les couples de serrage doivent être respectés rigoureusement. Ne jamais effectuer une réparation sans avoir les outils appropriés.

▼ **ATTENTION** : Ce véhicule comporte des pièces dont les dimensions sont calculées en unités métriques. La plupart des attaches sont conformes au système métrique et ne doivent pas être remplacées par des attaches aux mesures impériales ou vice versa. L'utilisation d'attaches inadéquates ou l'agencement de deux types d'attaches peut entraîner des dommages au véhicule ou d'éventuelles blessures à son conducteur.

Toujours prendre les précautions suivantes :

- ◆ Vérifier si l'accélérateur fonctionne librement avant de démarrer le moteur.
- ◆ Ne pas utiliser le véhicule près d'un équipement servant à fabriquer la neige.
- Pour arrêter le moteur, actionner l'interrupteur d'urgence, l'interrupteur du cordon coupe-circuit, ou couper le contact avec la clé.
- ◆ Nettoyer le phare, le feu arrière et le feu d'arrêt, puis vérifier leur fonctionnement.
- ◆ Le moteur ne devrait fonctionner que lorsque le garde-courroie et/ou garde-poulie sont (est) bien en place.
- ◆ Ne jamais faire tourner le moteur lorsque la courroie d'entraînement n'est pas installée. Faire fonctionner un moteur sans charge peut être dangereux.
- ◆ Ne jamais mettre le moteur en marche lorsque la chenille n'est pas en contact avec le sol.
- ◆ Il est dangereux de mettre le moteur en marche lorsque le capot n'est pas en place.
- ◆ Le carburant est un liquide inflammable, donc dangereux. Pour s'en servir, choisir un endroit bien aéré et arrêter le moteur. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. En cas d'émanations de carburant, en déterminer immédiatement la cause et remédier à cette situation.
- ◆ Toujours maintenir son véhicule en parfait état.
- ◆ Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler sur l'asphalte, la terre battue, la glace, une surface de neige durcie ou autres surfaces abrasives. Il en résulte une usure excessive des pièces.
- ◆ Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler dans les rues ou sur les routes publiques. Cette pratique est d'ailleurs interdite dans la plupart des provinces et états.
- ◆ N'installer que des pièces de rechange standard et jamais de plaques pour augmenter l'écartement des skis, de pare-chocs ou de porte-bagages, etc., car ces pièces pourraient compromettre la stabilité et la sûreté du véhicule. Éviter d'ajouter des accessoires qui modifieraient la forme de base du véhicule.
- ◆ Lorsque le véhicule doit demeurer à l'extérieur pour la nuit ou pour une longue période, on recommande de le protéger des intempéries en le recouvrant d'une bâche.
- ◆ Ne pas lubrifier les câbles d'accélérateur et/ou de frein, ni leur gaine.
- ◆ N'effectuer que les opérations de lubrification et d'entretien décrites dans ce guide. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté.
- **Modèles refroidis par liquide seulement :** Le système de refroidissement du moteur ne donnant son plein rendement que lorsque le véhicule est en mouvement et qu'il circule sur la neige, il n'est pas recommandé de laisser tourner le moteur au ralenti pendant de longues périodes, ni de circuler sur surface glacée. Il pourrait en résulter des dommages au moteur.
- ◆ **Modèles refroidis par liquide seulement :** Pour déposer le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement, placer d'abord un chiffon sur le bouchon et laisser s'échapper la pression en dévissant partiellement le bouchon (1^{re} encoche). Ne jamais vider ni remplir le système de refroidissement lorsque le moteur est chaud.
- ◆ Certaines motoneiges sont monoplaces ; seul le conducteur peut y monter.
- ◆ Si, lors de réparation ou de démontage, il y a lieu d'enlever un dispositif de verrouillage, toujours le remplacer par un neuf. Serrer les attaches au couple recommandé dans le *Manuel de réparation*.

TABLE DES MATIÈRES

GARANTIE LIMITÉE DE LA MOTONEIGE 1992	5
QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES	7
LISTE DES DISTRIBUTEURS	9
IDENTIFICATION DU VÉHICULE	11
COMMANDES	12
Manette d'accélérateur	13
Manette de frein	13
Bouton du frein de stationnement	13
Interrupteur d'allumage	13
Commutateur d'éclairage	13
Interrupteur d'urgence	14
Interrupteur du cordon coupe-circuit	14
Poignée du démarreur à rappel ..	14
Bouton d'amorceur	14
Guidon réglable	14
Indicateur de vitesse/totalisateur général	14
Lampe témoin du niveau d'huile à injection	14
Ouverture du capot	15
Bouchon du réservoir de carburant	15
Indicateur de niveau de carburant	15
Courroie de siège	15
Coffret de rangement	15
Support de bougies	15
Accessoires	15
CARBURANT ET HUILE	16
Type de carburant recommandé ..	16
Type d'huile recommandée	16
Système d'injection d'huile	16
RODAGE	17
Moteur	17
Courroie	17
Révision - 10 heures	17
Vérifications après 10 heures d'utilisation	18
AVANT DE DÉMARRER	19
Vérifications à effectuer	19
DÉMARRAGE	19
Démarrage manuel	20
Dernière vérification	20
Démarrage d'urgence	20
LUBRIFICATION	22
Fréquence	22
Mécanisme de direction	22
Suspension à glissières	23
Niveau d'huile du carter de chaîne ..	23
Système d'injection d'huile	23
Poulie menée	23
Étrier de frein	24

ENTRETIEN			25
Tableau d'entretien	25	Réglage de la direction	35
Dépose du garde-courroie	26	Système d'échappement	36
Dépose et installation de la courroie d'entraînement	26	Écrous de culasse	36
État de la courroie d'entraînement	27	Écrous du support de moteur ...	37
Courroie d'entraînement neuve ..	28	Réglage du carburateur	37
État du frein	28	Remplacement du filtre à carburant	37
Réglage du frein	28	Compartiment-moteur	38
Tension de la chaîne d'entraînement	28	Filtre à air	38
Bougies	29	Nécessaire de haute altitude ...	38
État de la suspension	29	Système d'injection d'huile ...	38
État de la courroie d'arrêt	29	Courroie de ventilateur	39
Réglage de la suspension	30	Visée du faisceau du phare ...	39
État de la chenille	32	Remplacement des ampoules ...	40
Tension et alignement de la chenille	33	Faisceaux de fils, câbles et conduits	40
Poulies motrice et menée	34	Inspection générale	40
Mécanisme de direction	35		
REMISAGE			41
Commandes	41	Réservoir de carburant et carburateur	42
Chenille	41	Carter de chaîne	42
Moteur	41	Inspection générale	42
Poulies motrice et menée	42		
PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE			44
Vérifications à effectuer	44		
DIAGNOSTIC DES PANNES			45
OUTILS			48
FICHE TECHNIQUE			49
GUIDE SI			51

GARANTIE LIMITÉE DE LA MOTONEIGE 1992

1 - DURÉE

BOMBARDIER INC., en tant que fabricant, garantit chaque motoneige BOMBARDIER® 1992 vendue au détail, comme véhicule neuf et non utilisé, et dont la prélivraison a été effectuée par un concessionnaire autorisé BOMBARDIER® pour :

- 12 mois consécutifs à partir de la date de livraison à l'acheteur original.
- La garantie de toutes les motoneiges neuves livrées entre le 1^{er} Juin et le 1^{er} décembre d'une année se terminera le 1^{er} décembre de l'année suivante.

2 - CE QUE BOMBARDIER INC. FERA

Pendant ladite période de garantie, BOMBARDIER INC. s'engage à réparer et / ou remplacer, à son choix, les pièces qui, dans des conditions normales d'usage et d'entretien, présenteront une défectuosité de matériau et / ou de fabrication. Le remplacement par une pièce d'origine BOMBARDIER® et / ou la réparation sera (seront) effectué(s) sans frais de pièces ou de main-d'oeuvre, par un concessionnaire autorisé BOMBARDIER®.

3 - TOUT TRAVAIL SOUS GARANTIE SERA EFFECTUÉ À LA CONDITION SUIVANTE

Que le client présente au concessionnaire chargé du travail, la copie cartonnée de la Carte d'enregistrement de garantie BOMBARDIER® ou une preuve d'achat qu'il a reçue du concessionnaire à la livraison de son véhicule.

4 - EXCLUSIONS — NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

- Les pièces endommagées par une usure normale, comme, entre autres :
 - courroies d'entraînement
 - glissières
 - bougies
 - ampoules
 - lisses de ski
- Les pièces de rechange et / ou accessoires qui ne sont pas d'origine BOMBARDIER®.
- Les dommages résultant de l'installation de pièces autres que des pièces d'origine BOMBARDIER®.
- Les dommages causés par un manque à satisfaire aux règles d'entretien décrites dans le *Guide du conducteur*, étant entendu que toutes les opérations d'entretien y compris les frais de main-d'oeuvre, le coût des pièces, les lubrifiants, les mises au point et / ou les réglages seront aux frais du propriétaire.
- Les grippages à froid et les égratignures de piston causés par un réchauffement insuffisant.
- Les véhicules conçus et / ou utilisés pour fins de compétition.
- Tous les accessoires en option installés sur la motoneige ; tous les accessoires et pièces de rechange sont assujettis à leur garantie particulière, s'il y a lieu.
- Les dommages résultant d'un accident, d'un incendie ou d'autres événements fortuits, d'une mauvaise utilisation du véhicule, d'un abus ou d'une négligence.
- Les dommages résultant de l'utilisation de la motoneige sur des surfaces autres que la neige.
- Les dommages résultant de modifications de la motoneige non approuvées par écrit par BOMBARDIER INC.
- Les dommages causés par une chenille à laquelle des crampons ont été ajoutés.
- Les pertes subies par le propriétaire comme, entre autres, frais de transport, remorquage, appels téléphoniques, taxi, ou tout autre dommage indirect.

5 - GARANTIE DE LA BATTERIE

- 12 mois consécutifs (divisés proportionnellement).

La garantie offrira une pleine protection (100 %) à partir de la date de livraison de la motoneige jusqu'au 30 avril suivant. Le reste de la période de 12 mois sera divisé proportionnellement comme suit :

- 50 % du 30 avril au 1^{er} décembre
- 40 % du 1^{er} décembre au 31 décembre
- 30 % du 1^{er} janvier à la fin de la garantie

6 - GARANTIES EXPRESSES OU IMPLICITES

La présente garantie confère des droits spécifiques à son titulaire, lequel peut également avoir d'autres droits juridiques, variant d'un état à l'autre, ou d'une province à l'autre. Là où elle s'applique, la présente garantie remplace expressément toute autre garantie légale ou contractuelle, expresse ou implicite de BOMBARDIER INC., ses distributeurs et / ou ses concessionnaires autorisés, y compris toute garantie d'accommodement pour quelque raison que ce soit ; autrement, la durée de la garantie implicite se limite à la durée de la présente garantie. Toutefois, certains états ou provinces n'admettant aucune limite quant à la durée d'une garantie implicite, la limitation ci-avant peut ne pas s'appliquer.

Ni le distributeur, le concessionnaire ou quiconque n'est autorisé à faire des déclarations, de la représentation ou à offrir une garantie autre que stipulée précédemment, et s'il y a lieu, une telle déclaration, représentation ou garantie ne pourra être applicable contre la volonté de BOMBARDIER INC. ou de toute autre personne.

Certains états ou provinces ne reconnaissent pas l'exclusion ou la limitation portant sur les dommages imprévus ou indirects ; par conséquent cette limitation ou exclusion peut ne pas s'appliquer.

Nul n'est autorisé à modifier, verbalement ou par écrit, la présente garantie ni à offrir une autre garantie que la présente. Dans le cas où cette indication ne serait pas respectée, ni BOMBARDIER INC. ni aucune autre personne ne pourra être tenue responsable de modifications apportées à la présente garantie.

7 - FACE À UN PROBLÈME

Face à un problème d'entretien ou à quelqu'autre difficulté, nous vous suggérons :

1. D'essayer de résoudre le problème avec votre concessionnaire ou son gérant de service.
2. Si le concessionnaire ne peut résoudre le problème, d'écrire à votre distributeur régional (voir «Liste des distributeurs» dans le *Guide du conducteur*).
3. Si votre cas n'est toujours pas réglé de nous écrire finalement à :

Bombardier Inc.
Service après-vente Ski-Doo®
Valcourt (Québec), Canada JOE 2L0

Octobre 1990

®* Marques de commerce de Bombardier Inc.

QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

Q : Pourquoi ma motoneige doit-elle être enregistrée à l'usine ? Car en fait, ma facture atteste la date d'achat de mon véhicule.

R : L'enregistrement est très important et votre concessionnaire se doit d'enregistrer votre motoneige auprès de Bombardier Inc. Vous devez vous assurer que la carte a été envoyée. Ceci vous permettra :

a) de faire effectuer un travail sous garantie chez n'importe quel concessionnaire autorisé en Amérique du Nord. La simple présentation de votre carton d'enregistrement lui fournit tous les renseignements nécessaires pour remplir les formulaires de réclamation de garantie.

b) d'être avisé par Bombardier advenant un rappel de votre véhicule ou une campagne de garantie particulière.

c) d'être contacté plus rapidement par les autorités policières, dans le cas d'un vol, lorsqu'ils retrouvent votre motoneige.

Q : Pourquoi ma motoneige doit-elle être immatriculée ?

R : Il est nécessaire d'immatriculer une motoneige pour deux raisons : premièrement, dans plusieurs provinces ou états, il est obligatoire d'immatriculer une motoneige, au même titre qu'une automobile. Ce procédé permet aux autorités gouvernementales d'un État ou d'une province de tenir des registres sur les motoneiges en circulation ; deuxièmement, les ministères concernés se servent d'une partie des frais d'immatriculation pour entretenir les sentiers et en créer de nouveaux.

Q : Où puis-je trouver les renseignements concernant la lubrification et l'entretien de ma motoneige ?

R : Dans le Guide du conducteur fourni avec le véhicule au moment de sa livraison.

Q : Est-ce que la garantie peut devenir nulle si je n'utilise ou n'entretiens pas ma motoneige neuve exactement comme l'indique le Guide du conducteur ?

R : La garantie d'une motoneige neuve ne peut devenir nulle si un concessionnaire autorisé a effectué la vérification de prélivraison. Toutefois, si un bris ou une panne survient à la suite d'une utilisation ou d'un entretien non conforme au Guide du conducteur, CE bris ou CETTE panne ne sera pas couvert par la garantie. Il en va de même des opérations de mise au point effectuées par le client, comme le réglage de l'allumage et du carburateur ainsi que l'injection d'huile ou du mélange d'huile.

Q : Pourriez-vous donner quelques exemples d'usage anormal, de négligence ou d'abus qui peuvent affecter la garantie ?

R : Ce sont-là des termes généraux dont le sens, dans bien des cas, se recoupe. Pour être plus précis et concret, mentionnons les exemples suivants : fonctionnement du véhicule jusqu'à épuisement d'huile, bris de la chaîne dû à un manque de lubrification, bris d'une pièce dû à une utilisation du véhicule alors qu'une autre pièce était cassée ou endommagée, etc. Pour toute question relative au fonctionnement ou à l'entretien de votre véhicule, bien vouloir consulter un concessionnaire autorisé.

Q : Quels sont les frais qui reviennent au client pendant la période de garantie ?

R : Tous les frais provenant de l'entretien normal du véhicule, des réparations non couvertes par la garantie, d'accidents, de collisions, de même que le coût de l'huile et des bougies, ainsi que les dommages indirects, comme le stipule la garantie.

Q : Les pièces de rechange d'origine Bombardier utilisées lors de réparations sous garantie sont-elles couvertes par la garantie ?

R : Oui, toute pièce d'origine Bombardier installée lors d'une réparation sous garantie par un concessionnaire autorisé est couverte jusqu'à expiration de la garantie du véhicule.

Q : Si je vends ma motoneige pendant que la garantie est encore en vigueur, le nouveau propriétaire pourra-t-il bénéficier du reste de la garantie ?

R : Oui, pourvu que le véhicule ait déjà été enregistré auprès du fabricant.

Q : Comment puis-je obtenir de l'aide, advenant un problème ?

R : Les concessionnaires autorisés et Bombardier Inc. sont particulièrement soucieux de votre satisfaction en tant qu'acheteur d'un produit Bombardier. Normalement tout problème qui pourrait survenir relativement à l'achat ou à l'utilisation de votre motoneige sera réglé par le Service après-vente ou le Service des ventes, chez votre concessionnaire autorisé. Toutefois, il est bien évident qu'en dépit des meilleures intentions de chaque personne en cause, certains malentendus peuvent parfois se produire. Il arrive souvent que les plaintes résultent d'un problème de communication et l'un des gérants saura alors régler promptement la question. Si le problème a déjà été soumis au gérant des ventes ou au gérant de service, communiquer avec le concessionnaire lui-même ou le gérant général.

Il nous fait toujours plaisir de recevoir vos commentaires en ce qui concerne les motoneiges Ski-Doo.

LISTE DES DISTRIBUTEURS



DISTRIBUTEURS CANADIENS

PROVINCE DE QUÉBEC

SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER INC.
1350, rue Nobel
Boucherville (Québec) J4B 1A1
(514) 655-6121

BUREAU DES VENTES

BOMBARDIER INC.
1350, rue Nobel
Boucherville (Québec) J4B 1A1
(514) 655-6121

PROVINCE DE L'ONTARIO

SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER INC.
230, Bayview Drive
Barrie (Ontario) L4N 5E9
(705) 728-8600

BUREAU DES VENTES

BOMBARDIER INC.
230, Bayview Drive
Barrie (Ontario) L4N 5E9
(705) 728-8600

MARITIMES

SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER INC.
P.O. Box 7060
Riverview (Nouveau Brunswick) E1B 1V0
(506) 386-6117

BUREAU DES VENTES

BOMBARDIER INC.
1350, rue Nobel
Boucherville (Québec) J4B 1A1
(514) 655-6121

ALBERTA, COLOMBIE BRITANNIQUE, MANITOBA, SASKATCHEWAN, YUKON

SERVICE APRÈS-VENTE

BROOKS EQUIPMENT LIMITED
1616, King Edward Street
P.O. Box 985
Winnipeg (Manitoba) R3C 2V8
(204) 633-7247

BUREAU DES VENTES

BROOKS EQUIPMENT LIMITED
1616, King Edward Street
P.O. Box 985
Winnipeg (Manitoba) R3C 2V8
(204) 633-7247

TERRE-NEUVE, LABRADOR

SERVICE APRÈS-VENTE

CHARLES R. BELL LIMITED
Riverside Drive P.O. Box 1050
Corner Brook (Terre-Neuve) A2H 6J3
(709) 634-3533

BUREAU DES VENTES

CHARLES R. BELL LIMITED
Riverside Drive P.O. Box 1050
Corner Brook (Terre-Neuve) A2H 6J3
(709) 634 3533

TERRITOIRES DU NORD-OUEST, DISTRICT DE FRANKLIN, KEEWATIN

SERVICE APRÈS-VENTE

THE NORTH WEST CO. INC.
77, Main Street
Winnipeg (Manitoba) R3C 2R1
(204) 934-1566

BUREAU DES VENTES

THE NORTH WEST CO. INC.
77, Main Street
Winnipeg (Manitoba) R3C 2R1
(204) 934-1566



DISTRIBUTEURS AMÉRICAINS

RÉGIONS EST-CENTRALE, CENTRALE

SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER CORPORATION
4418 Grand Avenue
Duluth, MN 55807 U.S.A.
(218) 628-2881

BUREAU DES VENTES

BOMBARDIER CORPORATION
7575, Bombardier Court
P.O. Box 8035
Wausau, WI 54402-8035 U.S.A.
(715) 842-8886

OU

BOMBARDIER CORPORATION
7575, Bombardier Court
P.O. Box 8035
Wausau, WI
54402-8035
U.S.A.
(715) 842-8886

RÉGION OUEST

SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER CORPORATION
P.O. Box 1572
Golden, CO 80402-1572 U.S.A.
(303) 232-5284

BUREAU DES VENTES

BOMBARDIER CORPORATION
7575, Bombardier Court
P.O. Box 8035
Wausau, WI 54402-8035 U.S.A.
(715) 842-8886

RÉGION EST

SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER CORPORATION
East Main Street Road
Malone, NY 12953 U.S.A.
(518) 483-4411

BUREAU DES VENTES

BOMBARDIER CORPORATION
East Main Street Road
Malone, NY 12953 U.S.A.
(518) 483-4411

OU

BOMBARDIER INC.
P.O. Box 7060
Riverview, NB E1B 1V0
CANADA
(506) 386-6117

ALASKA

SERVICE APRÈS-VENTE

THE BRYANT CORPORATION
NE. 190th & Woodinville
Snohomish Road
P.O. Box 389
Woodinville, Wa 98072 U.S.A.
(206) 483-0110

BUREAU DES VENTES

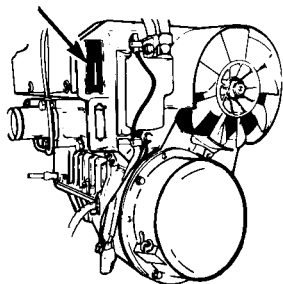
THE BRYANT CORPORATION
NE. 190th & Woodinville
Snohomish Road
P.O. Box 389
Woodinville, Wa 98072 U.S.A.
(206) 483-0110

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Pour une raison ou pour une autre, il se peut que vous ayez à produire, en certaines occasions, les numéros de série de votre motoneige (moteur, chenille, châssis). Ce serait le cas, par exemple, lors d'une réclamation à la garantie ou d'une perte.

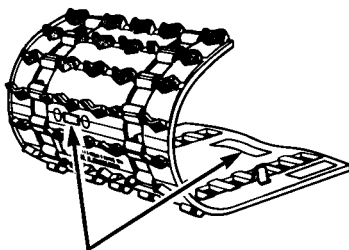
○ **REMARQUE** : On recommande fortement de noter les numéros de série de votre véhicule et de les transmettre à votre compagnie d'assurances.

Numéro de série du moteur



A007 002 001

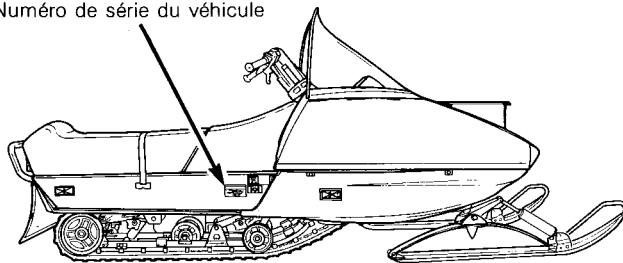
Numéro de série de la chenille



À l'un de ces emplacements

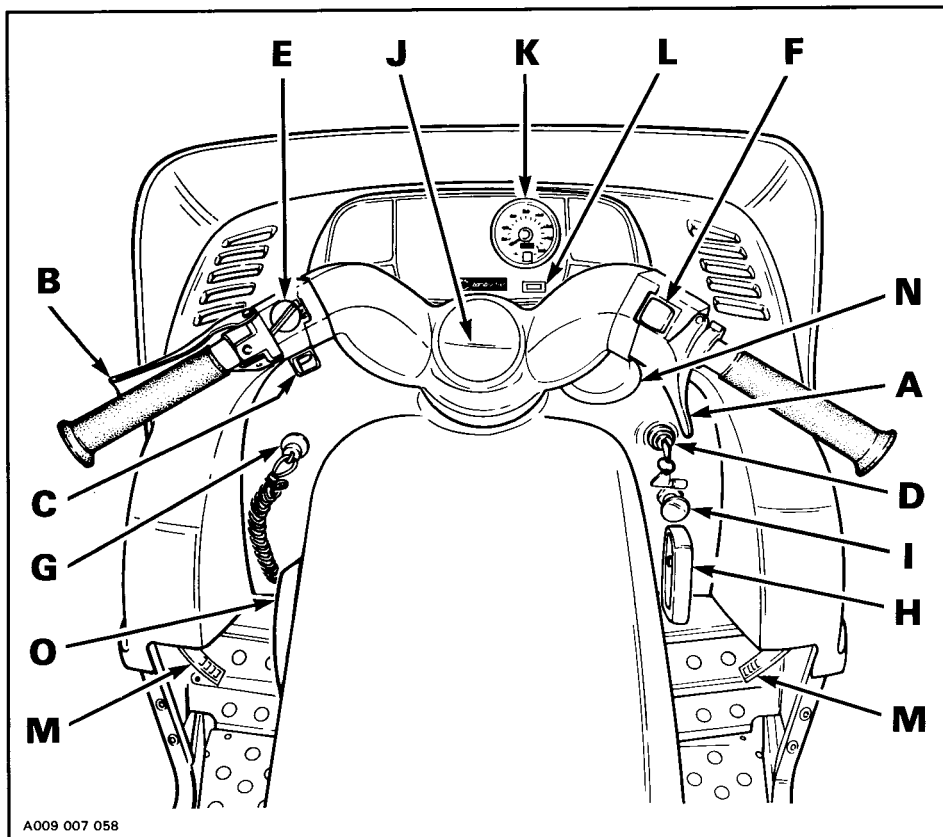
A009 005 002

Numéro de série du véhicule



A009 007 057

COMMANDES



A009 007 058

- | | |
|---|---|
| A) Manette d'accélérateur | I) Bouton d'amorceur |
| B) Manette de frein | J) Guidon réglable |
| C) Bouton du frein de stationnement | K) Indicateur de vitesse/totalisateur général |
| D) Interrupteur d'allumage | L) Lampe témoin du niveau d'huile à injection (rouge) |
| E) Commutateur d'éclairage | M) Ouverture du capot |
| F) Interrupteur d'urgence | N) Bouchon du réservoir de carburant |
| G) Interrupteur du cordon coupe-circuit | O) Indicateur de niveau de carburant |
| H) Poignée du démarreur à rappel | |

A) Manette d'accélérateur

Fixée à la poignée droite du guidon. Le régime du moteur augmente et l'embrayage s'effectue en fonction de la pression exercée sur la manette de l'accélérateur. Le moteur revient automatiquement au ralenti dès qu'on relâche la manette.

B) Manette de frein

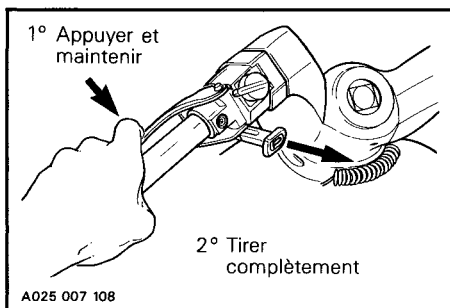
Fixée à la poignée gauche du guidon. Pour appliquer le frein, appuyer sur la manette ; pour qu'elle revienne à sa position originale, il suffit de la relâcher. Le freinage est proportionnel à la pression exercée sur la manette, au type de terrain et au type de neige qui le recouvre.

C) Bouton du frein de stationnement

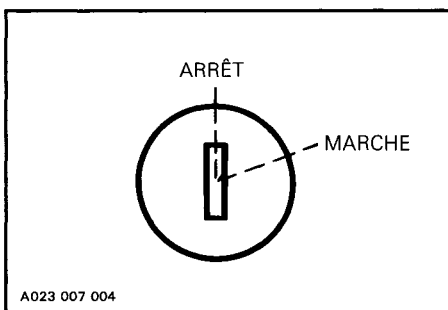
Fixé à la poignée gauche du guidon. Toujours actionner ce bouton lorsque le véhicule est stationné.

Pour actionner le mécanisme, appuyer sur la manette de frein et tirer en même temps sur le bouton avec l'autre main. Il y a deux encoches de fixation sur le levier du bouton ; tirer le bouton jusqu'à ce qu'une des encoches s'engage, puis relâcher la manette de frein.

Pour libérer le mécanisme, appuyer sur la manette de frein, puis enfoncer complètement le bouton du frein de stationnement.



D) Interrupteur d'allumage

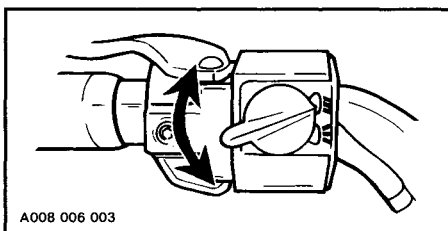


Interrupteur à deux positions. Pour démarrer le moteur, tourner la clé à la position MARCHÉ. Pour l'arrêter, tourner à la position ARRÊT.

Tous les feux s'allument automatiquement lorsque le moteur tourne.

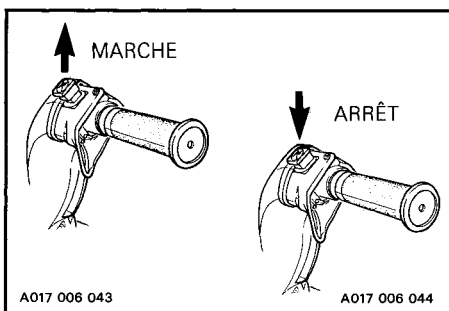
E) Commutateur d'éclairage

Le commutateur permet d'orienter le faisceau vers le haut (feu de route) ou vers le bas (feu de croisement).



F) Interrupteur d'urgence

Interrupteur à deux positions placé sur la poignée droite du guidon. Pour arrêter le moteur en cas d'urgence, pousser le bouton à la position ARRÊT et appliquer simultanément le frein. Pour que le moteur démarre, le bouton doit être à la position MARCHÉ.



Dès la première sortie, le conducteur devrait se familiariser avec ce dispositif en l'actionnant à plusieurs reprises. Il développera ainsi un réflexe qui lui sera très utile en cas d'urgence.

◆ **AVERTISSEMENT** : Si le dispositif a été actionné dans une situation d'urgence, repérer et corriger la défaillance avant de remettre le moteur en marche.

G) Interrupteur du cordon coupe-circuit

Dispositif placé du côté gauche de la console. Rattacher la corde du dispositif au conducteur (par exemple au poignet). Bien enfoncer le capuchon sur son réceptacle avant de démarrer le moteur.

En cas d'urgence, retirer le capuchon de son réceptacle et le moteur s'arrêtera automatiquement.

○ **REMARQUE** : Le capuchon doit toujours être bien en place pour que le moteur fonctionne.

◆ **AVERTISSEMENT** : Si l'interrupteur a été actionné pour une urgence, il faut repérer et corriger la défaillance avant de remettre le moteur en marche.

H) Poignée du démarreur à rappel

Dispositif à rebobinage automatique situé du côté droit du véhicule. Pour démarrer le moteur, tirer lentement la poignée jusqu'à ce qu'une résistance se fasse sentir ; ensuite, tirer vigoureusement.

I) Bouton d'amorceur

Tirer et pousser deux ou trois fois le bouton pour démarrer un moteur froid. Il n'est pas nécessaire d'effectuer cette opération lorsque le moteur est chaud.

J) Guidon réglable

La hauteur du guidon est réglable. Consulter un concessionnaire autorisé.

K) Indicateur de vitesse/totalisateur général

L'indicateur de vitesse est relié directement à l'essieu moteur. Ce cadran à lecture directe indique la vitesse du véhicule en km/h ou en MPH. Le totalisateur général enregistre la distance totale parcourue en kilomètres ou en milles.

L) Lampe témoin du niveau d'huile à injection (rouge)

Cette lampe témoin s'allume lorsque le niveau d'huile à injection est bas. Vérifier le niveau et refaire le plein le plus tôt possible.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais faire fonctionner le moteur jusqu'à épuisement de l'huile. Il en subirait de graves dommages.

○ **REMARQUE** : Chaque fois qu'on exerce une pression sur la manette du frein, la lampe témoin du niveau d'huile à injection devrait s'allumer. Sinon, remplacer la lampe.

M) Ouverture du capot

Tirer les attaches vers le bas pour décrocher le capot des dispositifs d'ancrage.

○ **REMARQUE** : Soulever doucement le capot jusqu'à ce que le dispositif de retenue le maintienne ouvert.

◆ **AVERTISSEMENT** : Il est dangereux de faire tourner le moteur lorsque le capot est ouvert, enlevé ou décroché.

N) Bouchon du réservoir de carburant

Dévisser le bouchon afin de remplir le réservoir, puis bien le serrer.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne jamais vérifier le niveau de carburant à la lueur d'une flamme.

O) Indicateur de niveau de carburant

Situé à gauche du réservoir de carburant, il permet de voir le niveau de carburant dans le réservoir.

Courroie de siège

Située au centre du siège, la courroie permet au passager arrière de se tenir.

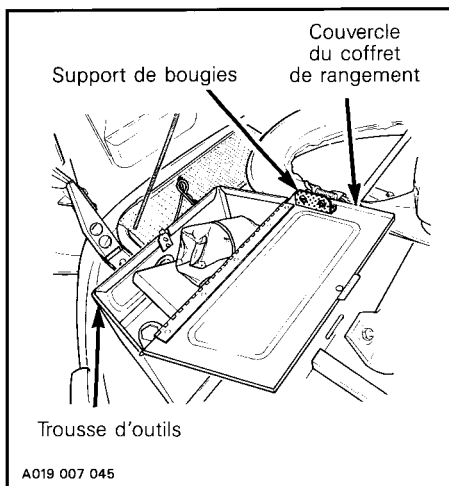
Coffret de rangement

Basculer le capot pour avoir accès au coffret de rangement. Cet endroit est idéal pour remiser les bougies de rechange, le câble, la trousse de premiers soins, la lampe de poche, etc.

Support de bougies

Un support a été prévu à l'intérieur du couvercle du coffret de rangement pour conserver les bougies au sec et pour empêcher les secousses qui pourraient les dérégler ou les briser.

Serrer les bougies au maximum dans le support.



Accessoires

Certains accessoires en option peuvent être ajoutés à votre véhicule, tels un indicateur de vitesse, un tachymètre, un attelage, un démarreur électrique, etc., sinon en équipement standard. Consulter un concessionnaire autorisé pour de plus amples informations.

CARBURANT ET HUILE

○ **REMARQUE** : Lors de la période de rodage, le moteur nécessite un mélange carburant/huile plus riche. Voir le chapitre RODAGE.

Type de carburant recommandé

Utiliser de l'essence ordinaire sans plomb, disponible dans la plupart des stations-service, ou du gazohol contenant moins de 10 % d'éthane.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas remplir complètement le réservoir si le véhicule doit être remis dans un endroit chaud. Alors que la température augmente, le carburant se dilate et pourrait déborder. Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions. Toujours manipuler dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer et tenir loin des flammes et des étincelles. Si l'on constate la présence d'émanations en conduisant, on devrait déterminer et corriger la source dès que possible. Ne jamais ajouter de carburant lorsque le moteur tourne. Éviter que la peau ne vienne en contact avec le carburant lorsque la température est sous le point de congélation. Toujours essuyer le carburant répandu sur le véhicule.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais modifier les proportions carburant/huile recommandées ni employer d'autres carburants. L'utilisation de carburant contenant du méthane ou des produits semblables, incluant le naphte, n'est pas recommandée. L'utilisation de carburant non recommandé peut occasionner une réduction de la performance du véhicule et endommager des pièces importantes dans le système d'alimentation et le moteur.

Type d'huile recommandée

Utiliser de l'huile à injection pour motoneiges BOMBARDIER (N/P 496 0133 00 - 1 litre) vendue chez un concessionnaire autorisé.

Ce type d'huile demeure fluide à des températures pouvant atteindre -40°C (-40°F).

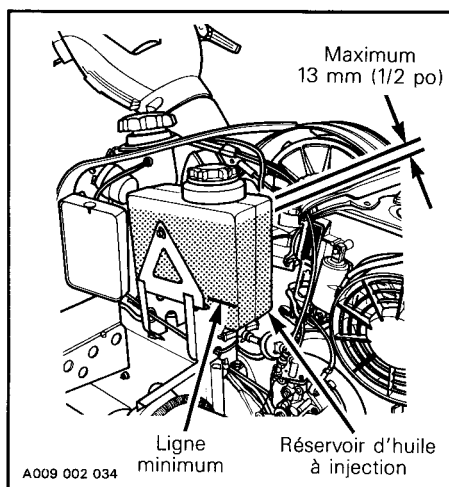
S'il est impossible d'obtenir de l'huile à injection pour motoneiges BOMBARDIER, utiliser de l'huile BLIZZARD (N/P 496 0135 00).

▼ **ATTENTION** : Ne jamais mélanger des huiles pour moteurs deux temps de différentes marques car d'importantes réactions chimiques pourraient produire de sérieux dommages. Ne jamais utiliser de l'huile minérale ordinaire ni de l'huile à moteur hors-bord.

Système d'injection d'huile

Le réservoir d'huile à injection doit toujours contenir une quantité suffisante d'huile à injection pour motoneiges BOMBARDIER.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais laisser baisser le niveau d'huile sous la ligne minimum (min.).



▼ ATTENTION : Vérifier le niveau d'huile et remplir à chaque plein de carburant. Ne pas trop remplir. Essuyer l'huile répandue.

○ REMARQUE : Pour la période de rodage du moteur, ajouter au carburant 500 mL (18 oz) d'huile BLIZZARD ou d'huile à injection BOMBARDIER, lors du plein de carburant.

RODAGE

Moteur

Les moteurs Rotax® pour motoneiges Bombardier doivent subir un rodage avant de fournir leur puissance maximale. Le fabricant de ces moteurs recommande un rodage de 10 à 15 heures de fonctionnement. L'accélérateur ne devrait pas être actionné à plus du 3/4 de sa course. De brèves accélérations vigoureuses et de fréquentes variations de régime contribuent à un bon rodage. Cependant, de longues accélérations vigoureuses, des vitesses de croisière élevée et une surchauffe du moteur sont néfastes pendant la période de rodage.

○ REMARQUE : Pour assurer une protection additionnelle au cours de la période de rodage du moteur, ajouter au carburant 500 mL (18 oz) d'huile BLIZZARD (N/P 496 0135 00) ou d'huile à injection Bombardier (N/P 496 0133 00) lors du premier plein.

▼ ATTENTION : Enlever et nettoyer les bougies après le rodage du moteur.

Courroie

Une courroie d'entraînement neuve doit subir un rodage de 25 km (15 milles).

Révision - 10 heures

Dans un mécanisme, toute pièce de précision doit faire l'objet d'une vérification périodique. Il en va de même pour une motoneige. C'est pourquoi nous vous recommandons de faire réviser votre véhicule par un concessionnaire autorisé, et ce, à la première de ces deux éventualités : après les 10 premières heures d'utilisation ou 30 jours après l'achat.

Par la même occasion, vous pourrez discuter de toutes les questions auxquelles vous ne trouvez pas de réponse.

Cette vérification est laissée aux frais du client.

VÉRIFICATIONS APRÈS 10 HEURES D'UTILISATION	✓
Réglage de l'allumage	
Tension de la courroie du ventilateur	
État des bougies (enlever et nettoyer)	
Réglage du carburateur	
Réglage de la pompe à injection d'huile	
Écrous de culasse	
Couple de serrage de la vis de la poulie motrice	
Écrous du support de moteur	
Attaches du silencieux	
Niveau d'huile du carter de chaîne	
Niveau d'huile du système d'injection	
Fonctionnement du frein et état des garnitures	
Parallélisme des skis et état des lisses	
Boulons du guidon, resserrer à 26 N•m (19 lbf•pi)	
Alignement des poulies et état de la courroie d'entraînement	
État, tension et alignement de la chenille	
Lubrification (direction, suspension, etc.)	
Circuit électrique (acheminement et connexions)	
Serrer les écrous, les boulons et les raccords desserrés	
Fonctionnement du système d'éclairage (phare, feu d'arrêt, etc.), de l'interrupteur d'urgence et de l'interrupteur du cordon coupe-circuit	

On recommande de faire signer le concessionnaire à la suite de cette vérification.

Date de la révision - 10 heures

Signature du concessionnaire

AVANT DE DÉMARRER

Vérifications à effectuer :

- ACTIONNER LA MANETTE DE L'ACCÉLÉRATEUR À QUELQUES REPRISES pour voir si elle fonctionne bien. Celle-ci doit revenir automatiquement à la position du ralenti dès qu'on la relâche.
- S'assurer que les skis et la chenille ne sont pas gelés au sol et que la direction fonctionne adéquatement.
- Actionner la manette du frein et s'assurer que le freinage est complet avant que la manette ne touche le guidon. La manette doit revenir complètement à sa position originale dès qu'elle est relâchée.

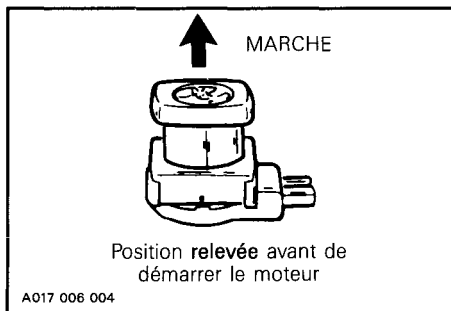
- Vérifier le niveau d'huile à injection.
- Vérifier le niveau de carburant.
- S'assurer que la voie est complètement libre devant le véhicule.
- Nettoyer et vérifier le phare, le feu arrière et le feu d'arrêt.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de tous les mécanismes.

DÉMARRAGE

Vérifier le fonctionnement de la manette d'accélérateur.

S'assurer que l'interrupteur d'urgence est à la position MARCHÉ.



S'assurer que le capuchon coupe-circuit est en place et que le cordon est rattachée au conducteur.

Actionner l'amorceur deux ou trois fois.

○ **REMARQUE** : Il n'est pas nécessaire d'actionner l'amorceur lorsque le moteur est chaud. Pour amorcer le moteur, actionner le bouton d'amorceur jusqu'à ce qu'on sente une certaine résistance en pompant. Lorsque cette résistance se fait sentir, c'est que le carburant a atteint l'amorceur. Dès lors, actionner ce dernier à deux ou trois reprises, afin d'injecter du carburant dans la tubulure d'admission. Après avoir amorcé le moteur, s'assurer que le bouton d'amorceur est enfoncé complètement, afin d'éviter le désamorçage du carburant.

▼ **ATTENTION** : L'utilisation d'éther ou d'autres types de liquide pour faciliter le démarrage n'est pas recommandée puisqu'elle peut endommager les pièces du moteur.

Les modèles munis d'un démarreur électrique peuvent être mis en marche de la façon manuelle ou électrique.

Démarrage manuel

Introduire la clé dans l'interrupteur et la tourner à la position MARCHE.

Tirer lentement la poignée du démarreur manuel jusqu'à ce qu'elle offre une résistance, puis tirer vigoureusement. Laisser la poignée revenir lentement à sa position initiale.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas actionner l'accélérateur lors du démarrage.

Dernière vérification

Vérifier le fonctionnement de l'interrupteur d'urgence et de l'interrupteur du cordon coupe-circuit. Remettre le moteur en marche.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas rouler avec un véhicule dont l'interrupteur d'urgence ou le capuchon coupe-circuit ne fonctionne pas. Pour arrêter le moteur, ramener la clé à la position ARRÊT. Voir un concessionnaire autorisé immédiatement.

Laisser le moteur se réchauffer avant de rouler à plein régime.

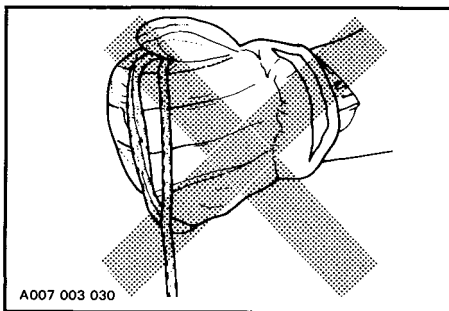
○ **REMARQUE** : Pour réchauffer le moteur, le laisser tourner au ralenti pendant trois à cinq minutes.

◆ **AVERTISSEMENT** : Cette moto-neige est propulsée par une chenille rotative qui est partiellement dégagée pour son bon fonctionnement. Un conducteur inattentif pourrait subir de graves blessures si des mains, des pieds ou des vêtements s'em mêlaient à la chenille.

Démarrage d'urgence

Si le câble du démarreur se rompt, démarrer le moteur avec le câble de démarrage d'urgence compris dans le nécessaire d'outils.

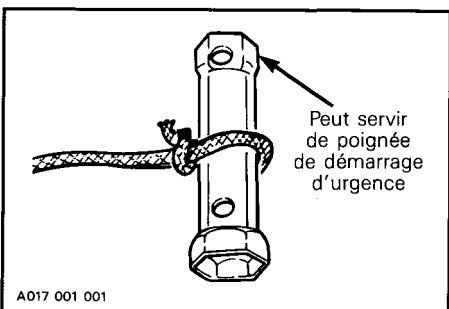
◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas enrouler le câble autour de votre main. Ne tirer que sur la poignée du câble.



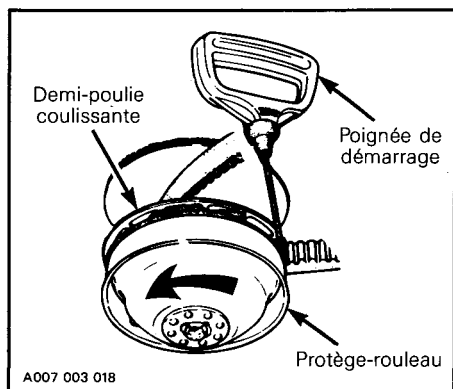
◆ **AVERTISSEMENT** : À moins d'une urgence, ne pas démarrer le véhicule au moyen de la poulie motrice. Faire réparer le véhicule dans le plus bref délai possible.

Fixer le câble d'urgence à toute poignée disponible.

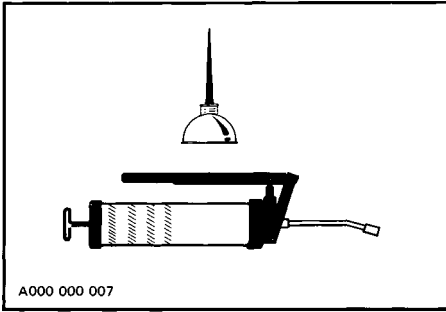
○ **REMARQUE** : La douille de bougie peut être utilisée comme poignée de démarreur en cas d'urgence.



Enrouler solidement le câble de démarrage d'urgence autour de la poulie motrice, et ce, entre la demi-poulie coulissante et le protège-rouleau. L'enrouler de sorte que la poulie motrice tourne dans le sens antihoraire (même direction que la chenille).



Démarrer le moteur manuellement de la façon habituelle.



Fréquence

Un entretien de routine est essentiel pour tous les produits mécanisés. Cette motoneige ne fait pas exception à la règle. Une inspection hebdomadaire contribue grandement à prolonger sa durabilité.

Lubrifier la direction et la suspension tous les mois ou après chaque période d'utilisation de 40 heures. Lubrifier plus fréquemment si le véhicule est utilisé sur neige fondante ou dans de rudes conditions.

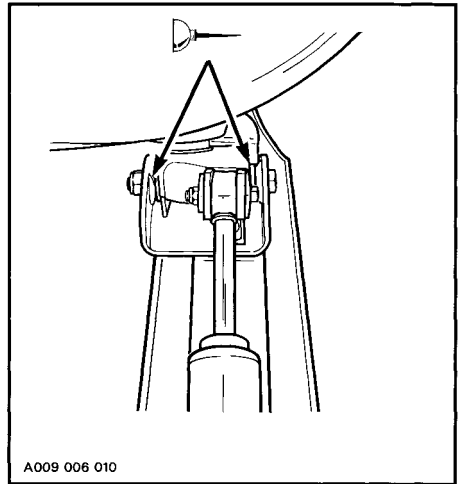
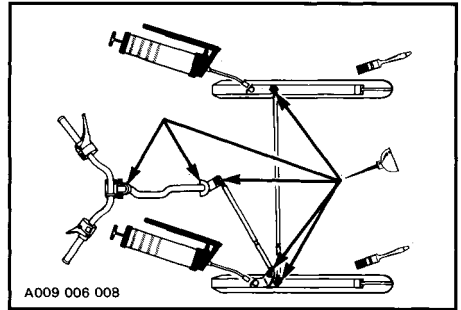
○ **REMARQUE :** Lors de la lubrification des raccords de graissage, actionner le pistolet-graisseur lentement jusqu'à ce que la graisse apparaisse au niveau des joints. Toujours utiliser de la graisse basse température (N/P 413 7061 00).

◆ **AVERTISSEMENT :** Effectuer les opérations de lubrification conformément aux instructions contenues dans ce guide. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté. On recommande de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts dans ce guide. Ne pas lubrifier les câbles d'accélérateur et/ou de frein, ni leur gaine.

Mécanisme de direction

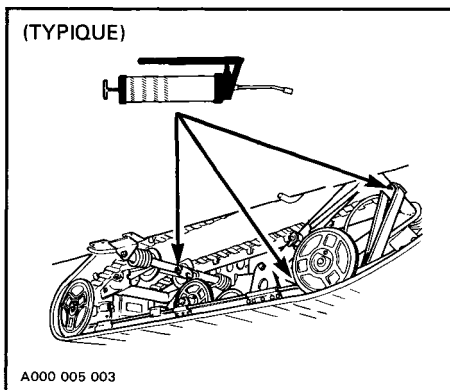
Lubrifier les jambes de ski au niveau des raccords de graissage jusqu'à ce que la graisse sorte aux joints. Huiler les boulons des coupleurs de ressort.

Huiler les joints à rotule et les douilles de la colonne de direction.



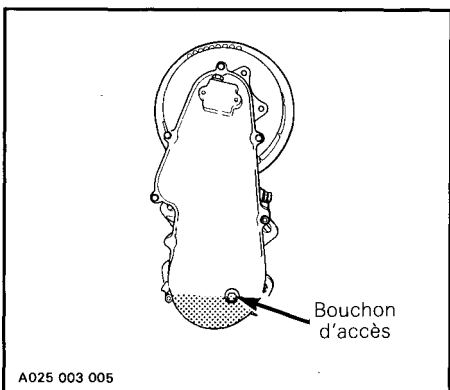
Suspension à glissières

Lubrifier les bras avant et arrière au niveau des raccords de graissage jusqu'à ce que la graisse sorte aux joints. N'utiliser que de la graisse basse température.



Niveau d'huile du carter de chaîne

Enlever le bouchon d'accès et vérifier le niveau d'huile ; celui-ci devrait être égal au bas de l'orifice. Remplir au besoin avec de l'huile à carter de chaîne Bombardier (N/P 413 8019 00 - 250 mL (9 oz)).

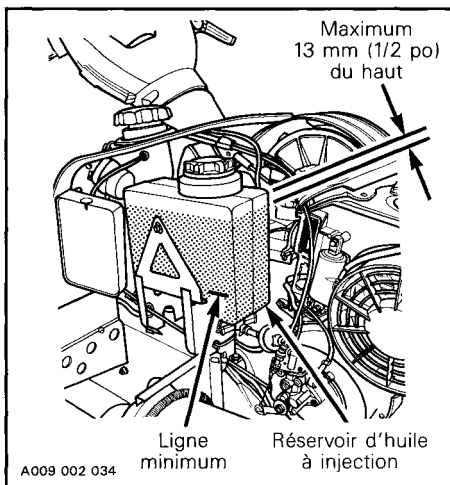


○ **REMARQUE :** La contenance du carter de chaîne est d'environ 250 mL (9 oz).

Système d'injection d'huile

Le réservoir d'huile à injection doit toujours contenir une quantité suffisante d'huile à injection pour motoneiges BOMBARDIER.

▼ **ATTENTION :** Ne jamais laisser baisser le niveau d'huile sous la ligne minimum (min.).



▼ **ATTENTION :** Vérifier le niveau d'huile et remplir à chaque plein de carburant. Ne pas trop remplir. Essuyer l'huile répandue.

Poulie menée

Enlever le garde-courroie et la courroie d'entraînement. Ouvrir la poulie menée (tourner et pousser la demi-poulie coulissante).

Bien nettoyer l'arbre de la poulie menée.

Appliquer une mince couche de graisse basse température sur l'arbre. Toujours essuyer le surplus.

○ **REMARQUE :** Étendre la graisse sur toute la longueur de l'axe en faisant glisser la demi-poulie coulissante. Essuyer l'excédent en ayant soin de ne pas laisser de graisse sur les faces internes de la poulie.


Étrier de frein

Consulter un concessionnaire autorisé pour une lubrification appropriée de la roue à cliquet de l'étrier de frein.

◆ **AVERTISSEMENT : Ne pas lubrifier les câbles d'accélérateur et/ou de frein, ni leur gaine.**

ENTRETIEN

Le tableau suivant indique quelles opérations doivent être effectuées par vous ou un concessionnaire autorisé, et à quelles fréquences. En vous conformant aux recommandations qui sont faites dans cette section vous vous assurerez de nombreuses années de loisirs agréables avec votre motoneige.

 **REMARQUE** : Les zones ombragées dans ce tableau indiquent les fréquences recommandées.



 **AVERTISSEMENT** : N'effectuer que les opérations d'entretien contenues dans ce guide. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté. On recommande de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts dans ce guide.

TABLEAU D'ENTRETIEN	Chaque semaine ou tous les 240 km (150 mi)	Chaque mois ou tous les 800 km (500 mi)	Une fois par année ou tous les 3200 km (2000 mi)	Voir page
État de la courroie d'entraînement				27
État du frein				28
Réglage du frein				28
Bougies				29
État de la suspension				29
État de la courroie d'arrêt de la suspension				29
Réglage de la suspension	(au besoin)			30
État de la chenille				32
Tension et alignement de la chenille	(au besoin)			33
Poulies motrice et menée				34
Mécanisme de direction				35
État et usure des skis et des lisses				35
Réglage de la direction				35
Attaches du silencieux				36
Écrou de culasse				36
Écrous du support de moteur				37
Réglage du carburateur				37
État du filtre d'huile à injection				38
Réglage de la pompe à injection d'huile				39
Courroie de ventilateur				39
Visée du faisceau du phare				39
Inspection générale				40

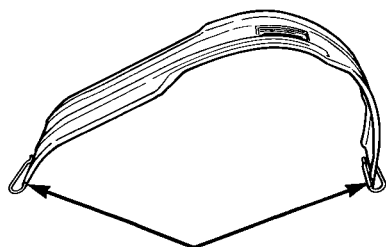
 **REMARQUE** : Au regard d'un entretien adéquat, la révision consécutive aux 10 premières heures d'utilisation du véhicule revêt une très grande importance.

Dépose du garde-courroie

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas faire tourner le moteur lorsque le garde-courroie n'est pas en place.

1. Enlever la clé de contact.
2. Basculer le capot.
3. Retirer les deux goupilles de retenue situées aux extrémités du garde-courroie.

(TYPIQUE)



Goupilles de retenue

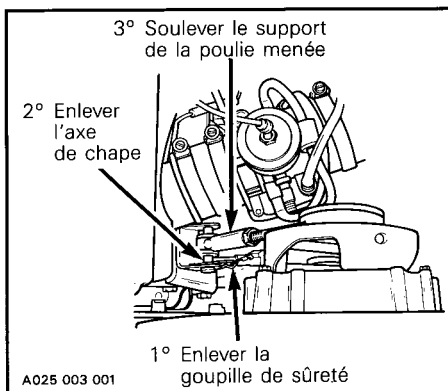
A009 003 012

4. Soulever et enlever le garde-courroie.

Dépose et installation de la courroie d'entraînement

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne jamais faire démarrer ou fonctionner le moteur si la courroie d'entraînement n'est pas en place. Il est dangereux de faire fonctionner un moteur sans charge.

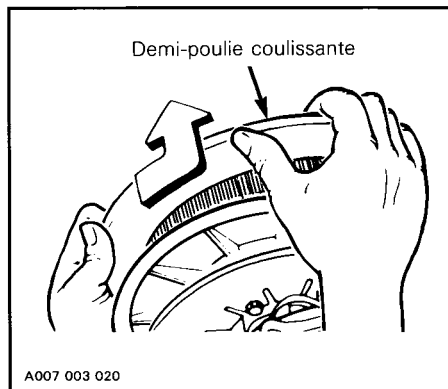
1. Enlever le garde-courroie.
2. Enlever la goupille et soulever le support de la poulie menée.



A025 003 001

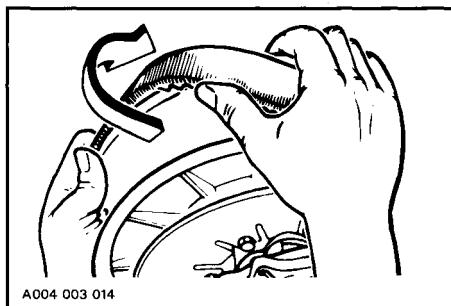
○ **REMARQUE** : Il est plus facile d'effectuer la dépose et l'installation de la courroie d'entraînement en immobilisant la poulie menée à l'aide du frein de stationnement.

3. Ouvrir la poulie menée en tournant et poussant la demi-poulie coulissante. Tenir celle-ci en position d'ouverture totale.

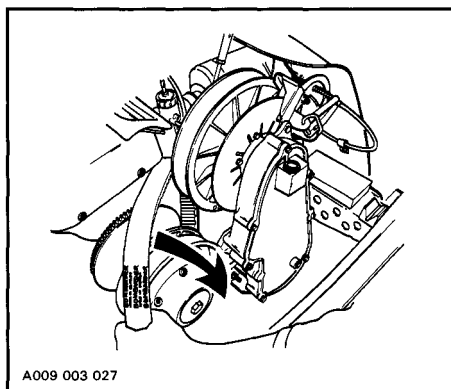


A007 003 020

4. Glisser la courroie par-dessus le rebord supérieur de la demi-poulie coulissante conformément à l'illustration suivante.

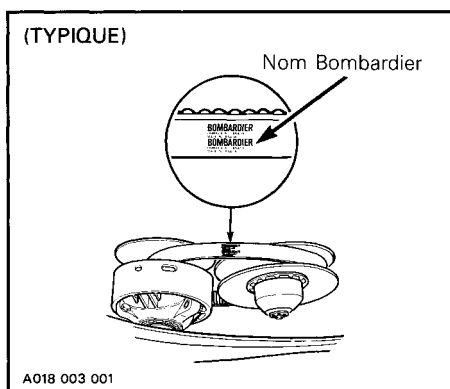


5. Glisser la courroie hors de la poulie motrice et l'enlever complètement du véhicule.



Pour installer la courroie d'entraînement inverser l'ordre des opérations en portant une attention aux points suivants :

Pour une durée maximale de la courroie d'entraînement, installer celle-ci de sorte que le nom Bombardier soit lisible en se tenant face aux poulies. S'assurer qu'elle tourne dans le sens approprié.



ATTENTION : Ne pas forcer la courroie ni utiliser d'outils pour la passer par-dessus les poulies lors de l'installation, sinon ses cordes pourraient être coupées ou brisées.

État de la courroie d'entraînement

Examiner la courroie. S'assurer qu'elle n'est pas fendillée, effilée ou usée de façon anormale (usure inégale, usure d'un seul côté, crampons manquants, matériau fendillé). L'usure anormale de la courroie peut provenir d'un mauvais alignement des poulies, d'un régime excessif alors que la chenille est gelée, de démarrages rapides sans réchauffement préalable, d'une poulie couverte de bavures ou de rouille, d'huile sur la courroie ou d'une courroie de rechange tordue. Au besoin, voir un concessionnaire autorisé.

Vérifier la largeur de la courroie. Remplacer la courroie si sa largeur est inférieure à 32 mm (1-1/4 po).

Courroie d'entraînement neuve

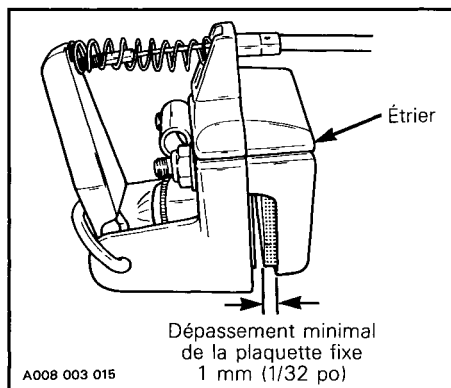
Après l'installation d'une courroie d'entraînement neuve, on recommande fortement d'observer une période de rodage de 25 km (15 milles).

○ **REMARQUE :** Toujours remiser une courroie de rechange de façon à ce qu'elle conserve sa forme naturelle.

État du frein

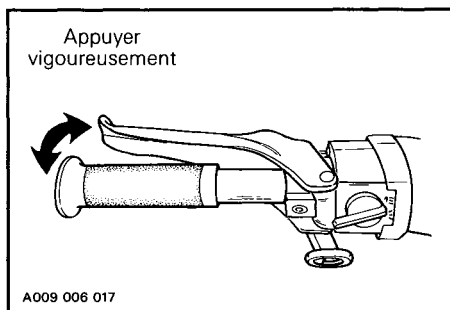
L'efficacité du freinage est un facteur essentiel de sécurité. Ne jamais circuler sans s'être assuré du bon fonctionnement du mécanisme.

◆ **AVERTISSEMENT :** Les plaquettes de frein doivent être remplacées dès que la plaquette fixe ne dépasse l'étrier que de 1 mm (1/32 po). Ces plaquettes doivent être remplacées par un concessionnaire autorisé.

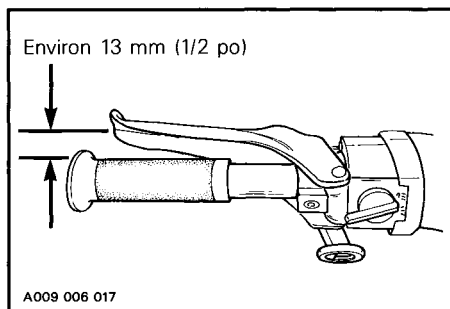


Réglage du frein

Le mécanisme de freinage est autoréglable. Pour obtenir une réaction de freinage plus rapide, appuyer vigoureusement sur la manette du frein à quelques reprises ; ceci actionnera le mécanisme de réglage automatique.

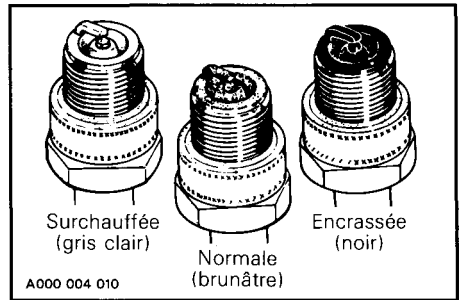
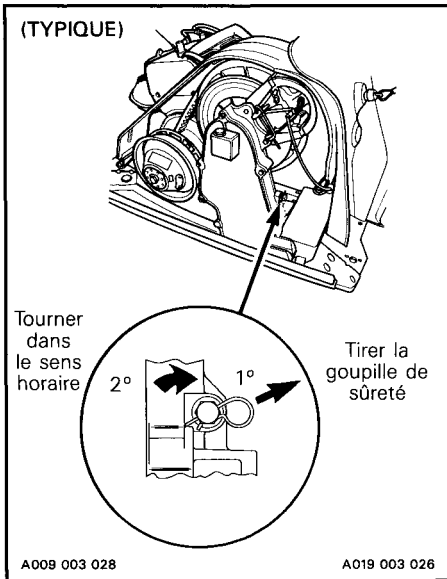


Après le réglage, le freinage devrait être complet lorsque la manette du frein se trouve à environ 13 mm (1/2 po) de la poignée du guidon. Sinon, voir un concessionnaire autorisé.



Tension de la chaîne d'entraînement

Faire avancer le véhicule de façon à pouvoir vérifier le jeu réel. Enlever ensuite la goupille de sûreté de la vis de réglage et serrer la vis au maximum à la main. Dévisser ensuite la vis de façon à pouvoir insérer la goupille de sûreté dans l'orifice de verrouillage.



▲ **ATTENTION** : Si l'état des bougies n'est pas idéal, communiquer avec un concessionnaire autorisé.

À l'aide d'une jauge d'épaisseur, vérifier l'écartement des bougies. Celui-ci devrait être de 0.45 mm (.018 po).

Remettre les bougies en place et brancher les fils.

◆ **AVERTISSEMENT** : Si le jeu indiqué n'est pas atteint alors que la vis de tension est serrée au maximum, communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Bougies

Débrancher les fils et enlever les bougies. Ensuite, vérifier l'état des bougies.

- Bec brunâtre : fonctionnement normal (les réglages du carburateur, le degré thermique des bougies, etc., sont adéquats).
- Bec noir : mélange du ralenti et/ou de haute vitesse trop riches, mauvais réglage de la pompe à injection d'huile, bougies non conformes ou fonctionnement prolongé au ralenti.
- Bec gris clair : mélange du ralenti ou de haute vitesse trop pauvre, bougies non conformes, mauvais réglage de la pompe à injection d'huile ou fuite au niveau d'un joint.

État de la suspension

Vérifier l'état de toutes les pièces de la suspension, y compris les glissières, les ressorts, les roues, etc.

○ **REMARQUE** : En conduite normale, la neige lubrifie et refroidit les glissières. La circulation prolongée sur neige glacée ou sablonneuse provoquera leur échauffement et leur usure prématurée.

État de la courroie d'arrêt

Vérifier si la courroie est usée ou fendillée, et s'assurer que le boulon et l'écrou sont bien serrés. S'ils sont desserrés, vérifier si les trous de la courroie sont déformés ; remplacer cette dernière au besoin. Serrer l'écrou à 10 N•m (89 lbf•po).

Réglage de la suspension

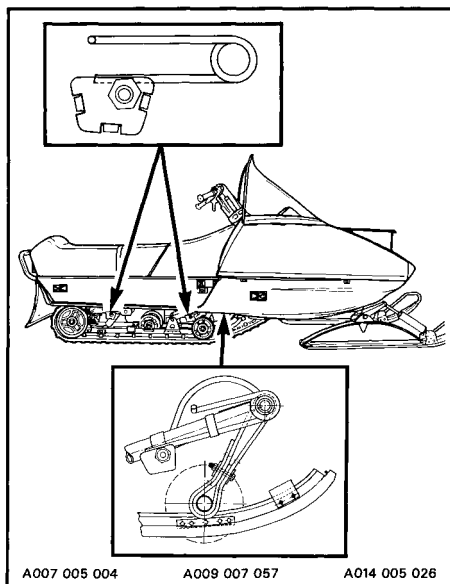
La suspension arrière est réglable ; celle-ci comporte quatre blocs de réglage - deux à l'avant et deux à l'arrière - et chacun offre quatre positions de réglage. La suspension arrière est également munie d'une courroie d'arrêt réglable.

La partie avant est réglable en fonction de l'état de la surface et des effets que l'on peut donner à la direction.

La courroie d'arrêt est réglable afin de contrôler le transfert de poids du véhicule.

La partie arrière est réglable en fonction du poids du conducteur.

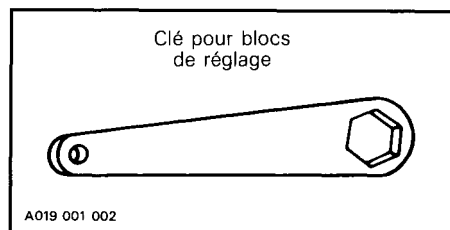
La suspension peut être réglée selon la charge transportée, le poids du conducteur, la préférence personnelle, la vitesse de conduite et l'état du terrain.



Position des blocs	Souple → Rigide
Poids du conducteur	Léger → Lourd
Vitesse	Basse → Élevée
État du terrain	Plat → Accidenté

Outil pour blocs de réglage

Pour régler les blocs de réglage de la suspension arrière, il suffit d'utiliser l'outil spécial fourni dans le nécessaire d'outils.

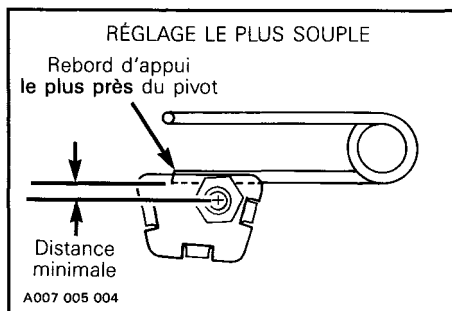


Un faible cognement à fond de course de la suspension dans les pires conditions indique au conducteur que la précharge est bien réglée (position des blocs).

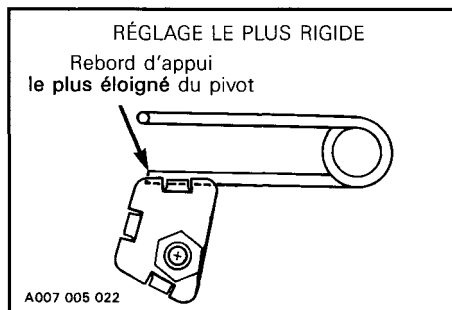
Des ressorts de différentes constantes sont également offerts en option. Pour de plus amples informations, consulter un concessionnaire autorisé.

Pour régler la suspension, se référer aux explications ci-après.

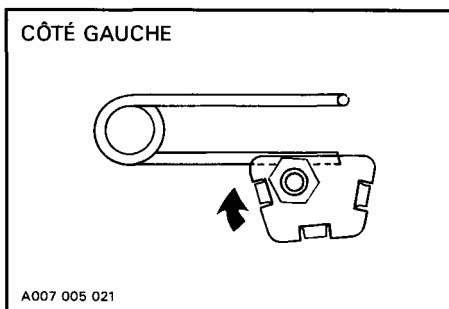
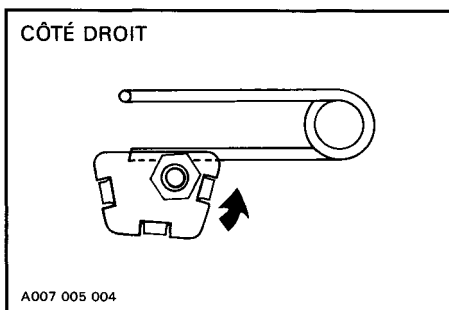
Lorsqu'on tourne le bloc de réglage, on déplace les rebords du bloc supportant la tige du ressort. Pour obtenir le réglage le plus souple, le rebord d'appui du bloc doit être le plus près du pivot du bloc.



Pour obtenir le réglage le plus rigide, le rebord d'appui du bloc doit être le plus éloigné du pivot du bloc.



ATTENTION : Prendre soin de tourner le bloc de réglage de gauche dans le sens horaire ; celui de droite dans le sens contraire. Les blocs de gauche et de droite doivent être réglés à la même position.



Réglage de la suspension arrière

Blocs de réglage avant

Lorsque les blocs de réglage sont au réglage le plus souple, une plus grande partie du poids du véhicule est distribuée au niveau des skis ; ce qui a pour effet d'offrir une direction plus positive. L'angle d'attaque de la chenille sera diminué dans cette position.

La rigidité de la conduite peut être réduite en réglant les blocs de réglage au réglage le plus rigide.

Blocs de réglage arrière

La position des blocs de réglage peut être réglée comme suit :

DISTANCE ENTRE LE PIVOT DU BLOC ET SON REBORD D'APPUI	POIDS DU CONDUCTEUR kg (lb)	
	DE	À
Le plus près	—	68 (150)
Intermédiaire	68 (150)	82 (180)
Le plus éloigné	82 (180)	—

Courroie d'arrêt

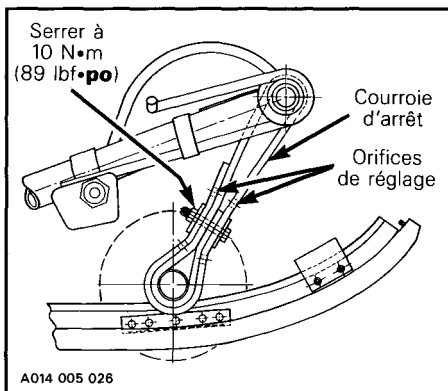
La courroie d'arrêt de la suspension a pour fonction de contrôler le transfert de poids du véhicule pendant l'accélération de même que l'angle d'attaque de la chenille.

Plus la courroie est longue, plus grand sera le transfert de poids à la chenille, permettant ainsi une meilleure traction. Plus la courroie est courte, plus le transfert de poids à la chenille sera réduit, permettant ainsi une direction plus positive.

Plus la courroie est longue, plus grand sera l'angle d'attaque de la chenille. Une courroie plus courte réduira l'angle d'attaque de la chenille, ce qui pourrait être plus avantageux dans une condition de neige donnée.

Les orifices de réglage de la courroie d'arrêt permettent de régler celle-ci en fonction des exigences du conducteur, de l'état du terrain et/ou de la neige.

◆ **AVERTISSEMENT : Toujours serrer l'écrou à 10 N•m (89 lbf•po).**



▼ **ATTENTION :** Chaque fois que la longueur de la courroie d'arrêt est changée, il est nécessaire de rajuster la tension de la chenille afin d'éviter d'utiliser le véhicule alors que la tension de la chenille est trop relâchée ou trop serrée.

Utilisation en neige profonde

Lorsqu'on conduit en neige profonde, il peut être nécessaire de changer la position des blocs de réglage, des comes des ressorts d'amortisseur, de la courroie d'arrêt et/ou de la position de conduite du conducteur afin de modifier l'angle d'attaque de la chenille. Par expérience, le conducteur sera à même de déterminer les réglages les plus efficaces.

État de la chenille

Soulever l'arrière du véhicule et l'installer sur un support. Alors que le moteur est **arrêté**, tourner la chenille à la main. S'assurer qu'elle n'est pas usée ni fendillée, que ses fibres ne sont pas à découvert, qu'il n'y manque aucun segment protecteur ou guide et qu'ils ne sont pas endommagés. Dans le cas contraire, voir un concessionnaire autorisé.

◆ **AVERTISSEMENT :** Ne pas rouler avec un véhicule dont la chenille est coupée, tordue ou endommagée.

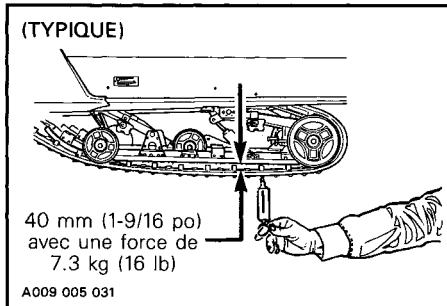
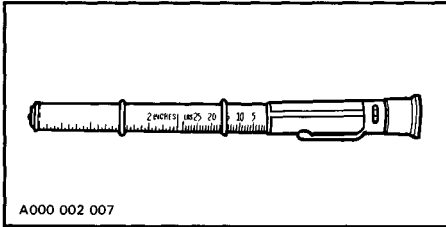
Tension et alignement de la chenille

Tension

Soulever l'arrière du véhicule et l'installer sur un support. Laisser la suspension se détendre normalement, et mesurer le jeu à mi-chemin de la glissière.

Il devrait y avoir un jeu de 13 mm (1/2 po) entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille.

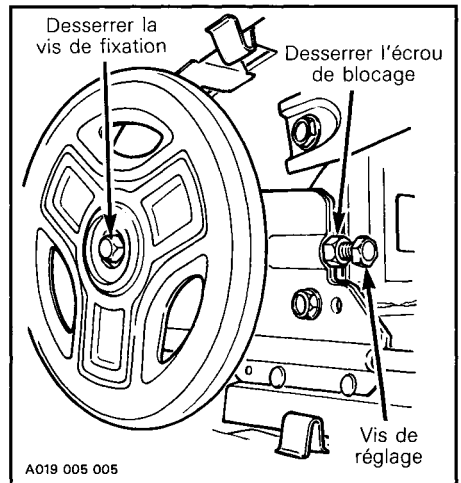
○ **REMARQUE** : Il est possible d'utiliser un vérificateur de tension pour courroies (N/P 414 3482 00) afin de mesurer la flèche de même que la force appliquée.



S'il y a trop de jeu, la chenille frottera sur le châssis.

▼ **ATTENTION** : Une chenille trop tendue entraînera une perte de puissance et une tension excessive au niveau des pièces de la suspension.

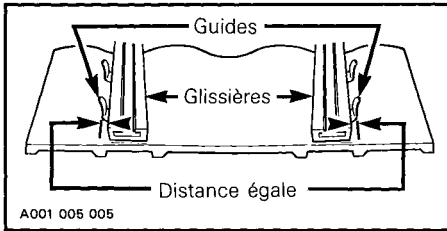
Pour ajuster la tension, desserrer la vis de fixation de la roue de support arrière et l'écrou de blocage de la vis de réglage. Puis serrer ou desserrer la vis de réglage située du côté intérieur des roues de support arrière. S'il est impossible d'obtenir la tension adéquate, voir un concessionnaire autorisé.



○ **REMARQUE** : Le réglage de la tension et l'alignement sont étroitement liés. Ne pas effectuer l'un sans l'autre.

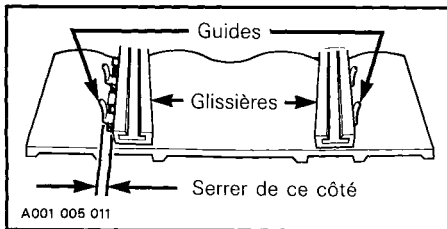
Alignement

Démarrer le moteur et faire tourner **lentement** la chenille. Le tout doit s'effectuer en peu de temps (une à deux minutes). S'assurer que celle-ci est bien centrée (distance égale de chaque côté entre le rebord des guides de chenille et les glissières).

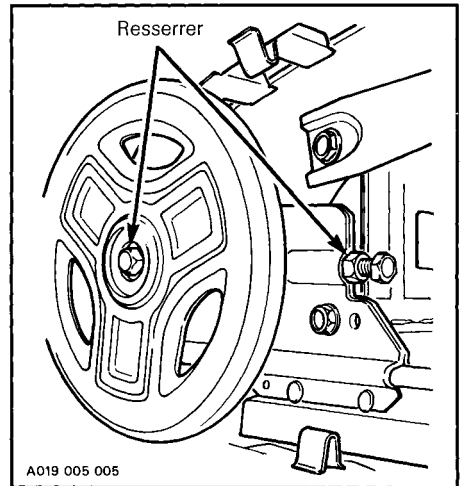


◆ **AVERTISSEMENT** : Avant de vérifier l'alignement, s'assurer que la chenille est libre de tout élément pouvant être projeté hors de son champ de rotation. Tenir mains, pieds, outils et vêtements éloignés de la chenille. S'assurer que personne ne se trouve à proximité du véhicule.

Pour aligner la chenille, arrêter le moteur, desserrer les vis de fixation des roues de support arrière, desserrer les écrous et serrer la vis de réglage du côté où la glissière est le plus loin des guides de chenille.



Resserrer les écrous de blocage et les vis de fixation des roues de support arrière.



Redémarrer le moteur et faire tourner **lentement** la chenille afin de vérifier de nouveau l'alignement.

Poulies motrice et menée

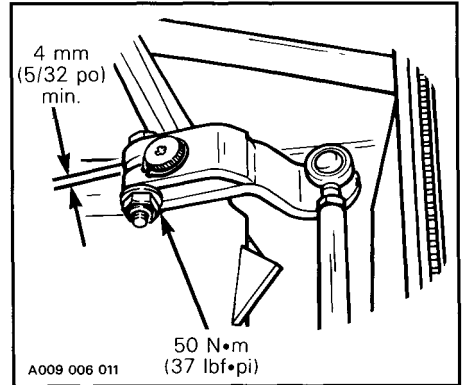
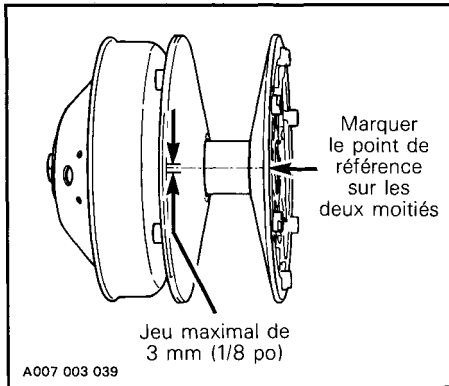
Les poulies font partie d'un mécanisme complexe qui fonctionne à une vitesse de rotation élevée. À l'usine chaque poulie subit un équilibrage dynamique. Si le propriétaire modifiait les poulies, il pourrait dérégler cet équilibrage précis et ainsi créer une instabilité.

Les poulies sont réglées en usine afin d'offrir le meilleur rendement possible dans la plupart des conditions. Cependant certaines conditions telles la neige épaisse, la haute altitude, le remorquage, etc. peuvent nécessiter un réglage différent. Communiquer avec un concessionnaire autorisé à ce sujet.

◆ **AVERTISSEMENT** : Les poulies motrice et menée doivent être vérifiées et nettoyées au moins une fois l'an par un concessionnaire autorisé.

Poulie motrice

Vérifier l'état de la douille en mesurant le jeu de la demi-poulie coulissante. Pour ce faire, retenir la moitié intérieure et vérifier si la demi-poulie coulissante se déplace de plus de 3 mm (1/8 po) dans le sens des flèches. Si tel est le cas, voir un concessionnaire autorisé.



Réglage de la direction

Les skis doivent avoir une divergence de 3 mm (1/8 po).

Pour vérifier, mesurer la distance qui sépare les skis à l'avant et à l'arrière des lames de ressort. Celle-ci doit être plus grande de 3 mm (1/8 po) à l'avant, lorsque le guidon est à l'horizontale.

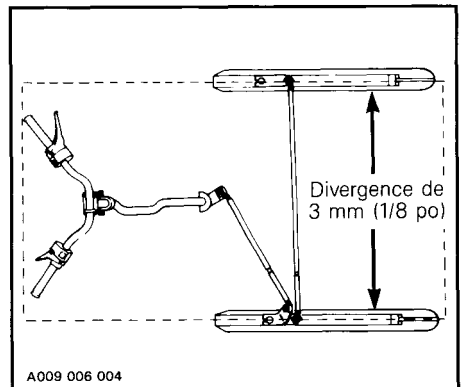
IMPORTANT : Rapprocher l'avant des skis pour éliminer tout le jeu du mécanisme de direction au moyen d'une courroie de caoutchouc.

Mécanisme de direction

Vérifier si les éléments du mécanisme de direction (bras de direction, barre d'accouplement, joints à rotule, boulons de coupleur de ressort, etc.), sont solides ou usés ; remplacer ou resserrer ces derniers au besoin.

◆ **AVERTISSEMENT :** Vérifier l'état des lisses, des skis et des ressorts à lames ; les remplacer s'ils sont affaiblis. Si les lisses sont plus qu'à demi usées, les remplacer.

Resserrer le boulon des bras de direction en s'assurant de conserver une distance minimale de 4 mm (5/32 po) entre les bossages. Voir l'illustration.



Si un réglage est de rigueur :

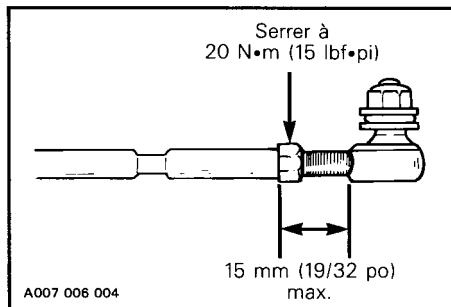
Dévisser les écrous de blocage de la barre d'accouplement la plus longue ; tourner la barre d'accouplement à la main de façon à obtenir l'alignement prescrit, resserrer solidement les écrous.

Le guidon devrait être à l'horizontale lorsque les skis sont orientés vers l'avant.

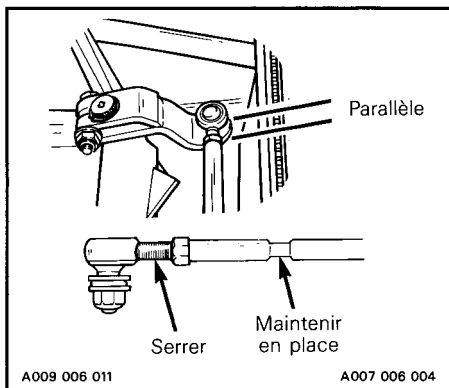
Pour le régler :

Dévisser les écrous de blocage de la barre d'accouplement la plus courte ; tourner la barre d'accouplement à la main jusqu'à ce que le guidon soit à l'horizontale, puis resserrer solidement les écrous.

◆ **AVERTISSEMENT** : La longueur maximale de la partie filetée du joint à rotule qui n'est pas engagée dans la barre d'accouplement ne doit pas excéder 15 mm (19/32 po). Serrer l'écrou de blocage à 20 N•m (15 lbf•pi).



◆ **AVERTISSEMENT** : Le logement du joint à rotule sphérique doit être parallèle au bras de direction. Maintenir la barre d'accouplement en place pendant le serrage des écrous de blocage.



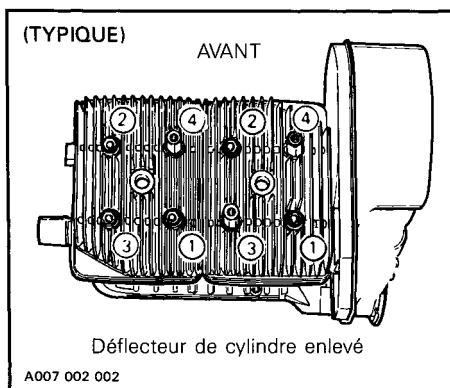
Système d'échappement

Remplacer tout silencieux fissuré ou percé. S'assurer que le silencieux est bien fixé à ses supports et que les extrémités des ressorts de retenue n'ont pas été trop étirées. Le tuyau d'échappement arrière du silencieux doit être centré avec l'orifice de sortie de la coque.

▼ **ATTENTION** : Ne pas rouler avec un véhicule dont le silencieux est débranché, sinon le moteur subira de graves dommages.

Écrous de culasse

Alors que le moteur est froid, serrer uniformément les écrous de culasse à 22 N•m (16 lbf•pi), et ce, dans l'ordre indiqué ci-dessous.



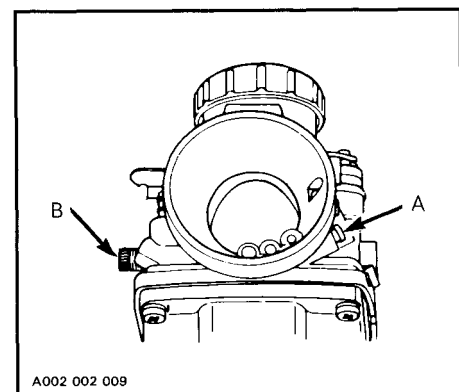
IMPORTANT : Cette vérification doit s'effectuer après les 10 premières heures d'utilisation.

Écrous du support de moteur

Vérifier la solidité des écrous. Serrer à 38 N•m (28 lbf•pi) s'il y a lieu.

Réglage du carburateur

ATTENTION : Ne jamais utiliser le véhicule lorsque le silencieux d'admission d'air est débranché, sinon le moteur subira de graves dommages.



A) Réglage de la vis de contrôle d'air

Visser lentement la vis de contrôle d'air jusqu'à ce qu'une faible résistance se fasse sentir, puis la dévisser d'un tour et demi.

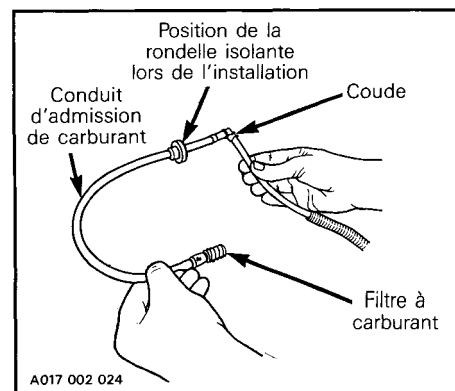
B) Réglage de la vis de ralenti

Tourner la vis de ralenti dans le sens horaire jusqu'à ce qu'elle vienne en contact avec le tiroir d'accélérateur, puis lui faire effectuer deux autres tours (réglage préliminaire). Démarrer et laisser réchauffer le moteur, puis régler le régime du ralenti à 1800-2000 tr/mn en tournant la vis de ralenti dans un sens ou dans l'autre.

Remplacement du filtre à carburant

Vidanger le réservoir de carburant.

Enlever la rondelle isolante du conduit de carburant du réservoir de carburant, et enlever le conduit d'admission de carburant du réservoir.



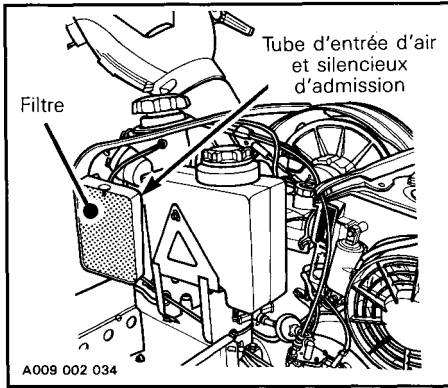
Remplacer le filtre à carburant. Pour faciliter l'installation du conduit de carburant, glisser la rondelle isolante sur le conduit à environ 50 mm (2 po) du coude. Placer ensuite la rondelle sur le réservoir de carburant et insérer le coude dans la rondelle.

Compartiment-moteur

Faire en sorte qu'il ne s'accumule pas d'herbe sèche, de petites branches, de linge, etc., dans le compartiment-moteur puisque ces matières sont combustibles sous certaines conditions.

Filtere à air

Soulever le capot et enlever le filtre à air du tube d'entrée du silencieux d'admission d'air.



Secouer le filtre pour enlever la neige, et le faire sécher.

S'assurer que l'intérieur du silencieux d'admission d'air et le tube d'entrée sont propres et secs et remettre le filtre en place convenablement.

▼ **ATTENTION** : Ces véhicules ont été calibrés avec le filtre. Ne pas utiliser le véhicule si le filtre n'est pas installé, puisque le moteur pourrait être endommagé.

Nécessaire de haute altitude

Les motoneiges utilisées dans les régions de haute altitude (1200 m (4000 pi) et plus) sont sujettes à des pertes de puissance, puisque la température, l'élévation ainsi que l'état de la neige sont différents.

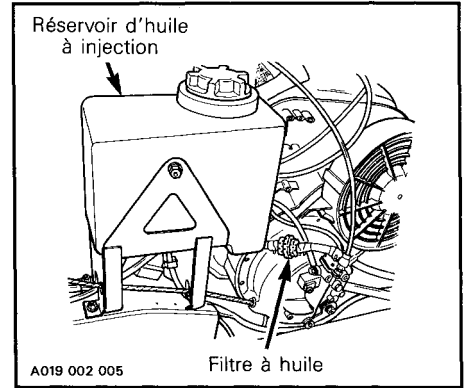
Le carburateur et le rouage d'entraînement doivent être rajustés pour rencontrer ces exigences particulières. Communiquer avec un concessionnaire autorisé pour l'installation d'un nécessaire de haute altitude.

▼ **ATTENTION** : Ne pas changer les gicleurs originaux lorsque le véhicule est employé à une altitude inférieure à 1200 m (4000 pi).

Système d'injection d'huile

État du filtre d'huile à injection

Vérifier l'état du filtre tous les mois. S'il est obstrué, le faire remplacer par un concessionnaire autorisé.



▼ **ATTENTION** : Un filtre d'huile à injection obstrué causera une insuffisance d'huile vers le moteur et occasionnera par conséquent de graves dommages.

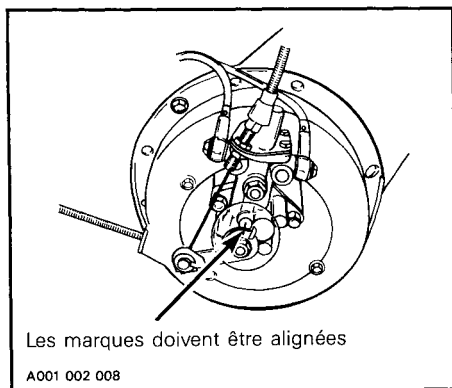
○ **REMARQUE** : Après toute période de remisage, il est très important de faire remplacer le filtre à huile, de faire vérifier le débit de la pompe d'injection et de la faire régler par un concessionnaire autorisé.

Réglage de la pompe à injection d'huile

Il est très important de régler la pompe avec précision. Tout retard à l'ouverture de la pompe peut entraîner de graves dommages au moteur.

▼ **ATTENTION** : Toujours effectuer le réglage du carburateur avant celui de la pompe à injection d'huile et s'assurer que la vitesse de ralenti est de 1800-2000 tr/mn.

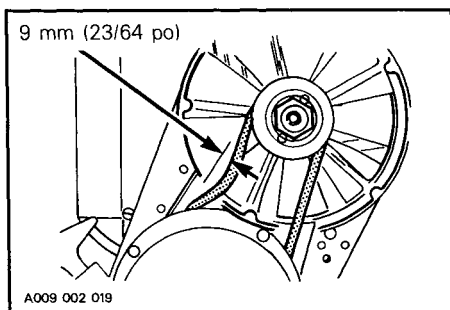
Pour vérifier le réglage de la pompe, éliminer tout le jeu du câble d'accélérateur en serrant la manette d'accélérateur jusqu'à ce qu'une faible résistance se fasse sentir et la maintenir dans cette position. Les marques de réglage de la pompe et du levier doivent être placées vis-à-vis l'une de l'autre. Sinon, communiquer avec un concessionnaire autorisé.



○ **REMARQUE** : Le réglage de la pompe à injection d'huile devrait être effectué par un concessionnaire autorisé.

Courroie de ventilateur

Examiner la courroie et s'assurer qu'elle n'est pas fendillée ou usée de façon inégale, etc. Vérifier la tension de la courroie du ventilateur en mesurant sa flèche. Il devrait y avoir une flèche de 9 mm (23/64 po) lorsqu'on applique une force de 5 kg (11 lbf) entre les poulies.

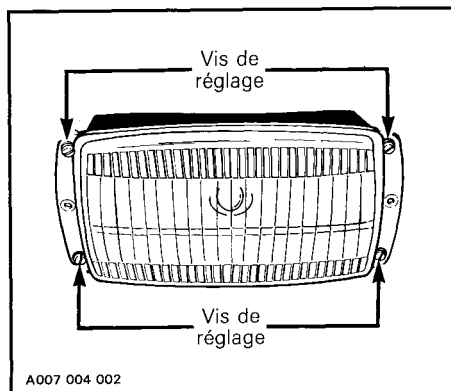


Si la courroie semble endommagée ou si la flèche est inadéquate, communiquer avec un concessionnaire autorisé immédiatement.

◆ **AVERTISSEMENT** : Toujours réinstaller le protecteur de ventilateur.

Visée du faisceau du phare

Pour effectuer le réglage, enlever les quatre capuchons situés à l'extérieur du capot et serrer ou desserrer les quatre vis de réglage.

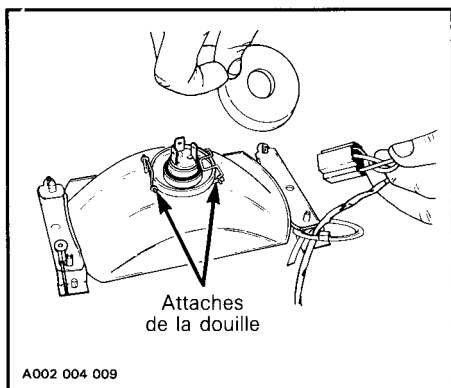


Remplacement des ampoules

◆ **AVERTISSEMENT** : Toujours vérifier le fonctionnement de chaque feu après le remplacement des ampoules.

Phare

Si l'ampoule du phare est grillée, faire basculer le capot. Débrancher le connecteur du phare. Enlever le capuchon protecteur, ouvrir les attaches de la douille et remplacer l'ampoule. Réinstaller les pièces adéquatement.



Feu arrière

Si le feu arrière est grillé, découvrir l'ampoule en enlevant la lentille de plastique rouge. Pour l'enlever, dévisser les deux vis.

Faisceaux de fils, câbles et conduits

S'assurer qu'ils sont acheminés loin de toute pièce chauffante ou rotative et qu'ils sont bien retenus au moyen d'attaches, de passe-fils, etc.

Inspection générale

Vérifier les raccords et les autres éléments du circuit électrique. S'assurer qu'il n'y a aucun fil dénudé ou isolant défectueux. Examiner soigneusement le véhicule et resserrer tous les boulons, écrous ou raccords. Vérifier l'usure des skis et des lisses de ski.

◆ **AVERTISSEMENT** : Vérifier l'état des lisses, des skis et des ressorts à lames ; les remplacer s'ils sont affaiblis. Si les lisses sont plus qu'à demi usées, les remplacer.

REMISAGE

C'est en été ou lorsque la motoneige demeure inutilisée pendant plus d'un mois qu'il devient important de bien la remiser.

◆ **AVERTISSEMENT** : N'effectuer que les opérations décrites dans ce guide. On recommande de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts dans ce guide. Sauf indication contraire, le moteur doit être **ARRÊTÉ** pour toute opération de lubrification et d'entretien.

Commandes

Lubrifier les articulations du mécanisme de direction. Vérifier la solidité des pièces. Huiler toutes les articulations métalliques du frein.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas lubrifier les câbles d'accélérateur et/ou de frein, ni leur gaine. Ne pas répandre d'huile sur les plaquettes de frein.

Enduire les raccords électriques et les interrupteurs d'une couche de graisse diélectrique à la silicone (N/P 413 7017 00). À défaut de graisse, utiliser de la gelée de pétrole.

Chenille

Soulever l'arrière du véhicule et l'installer sur un support. Pendant le remisage, éviter que la chenille ne soit en contact avec le sol.

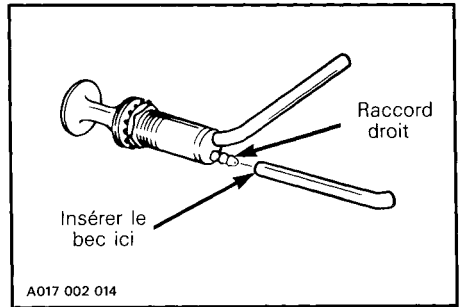
○ **REMARQUE** : Ne pas relâcher la tension de la chenille.

Moteur

Afin d'empêcher toute formation de rouille pendant le remisage, lubrifier les pièces internes du moteur.

Pour effectuer les opérations de remisage procéder comme suit :

1. Démarrer le moteur et le laisser tourner au ralenti jusqu'à ce qu'il atteigne sa température de fonctionnement.
2. Arrêter le moteur.
3. Pour éviter que le carburant ne se perde, enfoncer au maximum le bouton de l'amorçeur.
4. Débrancher le boyau de sortie de l'amorçeur (raccord droit).



5. Insérer le bec du contenant d'huile de remisage (N/P 496 0141 00) dans le boyau de sortie de l'amorçeur.
6. Redémarrer le moteur et le faire tourner au ralenti.
7. Injecter l'huile de remisage dans le moteur jusqu'à ce qu'il cale ou qu'une quantité suffisante y soit entrée (environ la moitié du contenant).
8. Alors que le moteur est arrêté, enlever les bougies et vaporiser de l'huile de remisage (N/P 496 0141 00) dans chaque cylindre.
9. Faire tourner deux ou trois tours lentement afin de lubrifier les cylindres.
10. Réinstaller les bougies et le boyau de sortie de l'amorçeur.

◆ **AVERTISSEMENT** : N'effectuer cette opération que dans un endroit bien aéré. Ne pas faire fonctionner le moteur durant la période de remisage.

Poulies motrice et menée

Enlever le garde-courroie et la courroie d'entraînement. Vaporiser un produit antirouille sur les poulies.

Réservoir de carburant et carburateur

Il est possible d'ajouter un stabilisateur de carburant, tel le Sta-Bil® (ou l'équivalent), dans le réservoir afin d'éviter que le carburant ne se détériore et qu'il soit nécessaire de vidanger le système d'alimentation à des fins d'entreposage. Se conformer aux indications du fabricant afin de bien utiliser ce produit.

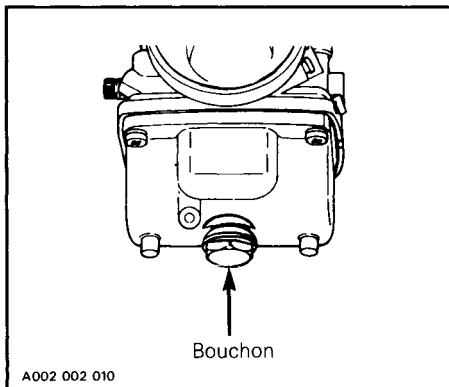
Si vous n'utilisez pas le stabilisateur de carburant ci-dessus, vidanger le système d'alimentation conformément aux indications ci-dessous.

Enlever le bouchon et vider le réservoir à l'aide d'un siphon.

◆ **AVERTISSEMENT :** Le carburant est un liquide inflammable et explosif sous certaines conditions. Toujours effectuer l'opération dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles.

Pour empêcher toute accumulation de dépôts, assécher complètement le carburateur avant le remisage.

Après avoir vidé le réservoir de carburant, enlever le bouchon de vidange de la chambre du flotteur du carburateur. Vider le carburateur et remettre le bouchon.



Cartier de chaîne

Vidanger le carter puis le remplir comme il se doit avec de l'huile pour carters de chaîne neuve (N/P 413 8019 00 - 250 mL (9 oz)). Pour vider le carter, enlever son couvercle.

○ **REMARQUE :** La contenance en huile du carter de chaîne est d'environ 250 mL (9 oz).

Inspection générale

Graisser ou huiler tous les points de lubrification recommandés. Essuyer le surplus.

Obstruer le trou d'admission d'air et le trou de sortie du système d'échappement à l'aide de linges propres.

Enlever la saleté et la rouille.

Pour nettoyer tout le véhicule, n'utiliser que des tissus de flanelle ou des essuie-tout Kintowels® no 58-380 de Kimberly-Clark.

Pour nettoyer tout le véhicule, y compris les pièces métalliques recouvertes d'une épaisse couche de graisse, utiliser du «Endust» importé par Bristol Myers. Il est possible de se procurer ce produit par l'entremise des quincailleries et des supermarchés.

Pour nettoyer tout le véhicule, y compris les pièces métalliques recouvertes d'une **mince** couche de graisse, utiliser du «Simple Green» de Sunshine Makers Inc. Il est possible de se procurer ce produit par l'entremise des quincailleries ou des détaillants de pièces d'automobile.

Pour éliminer les égratignures sur le pare-brise ou sur le capot, commencer par utiliser du «Slip Streamer Motorcycle Windshield Heavy Duty Scratch Remover» et terminer avec du «Slip Streamer Motorcycle Cleaner and Polish».

○ **REMARQUE** : Il est possible d'utiliser uniquement le dernier produit énuméré, s'il n'y a que des petites égratignures.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais nettoyer les pièces de plastique ou le capot avec un détergent concentré, un produit de dégraissage, un diluant à peinture, de l'acétone, un produit à base de chlore, etc.

Examiner le capot et effectuer les réparations nécessaires. Si la peinture d'une pièce métallique est éraflée, effectuer les retouches nécessaires. Vaporiser un antirouille sur toutes les pièces métalliques. Cirer le capot et la partie peinte du châssis pour bien la protéger.

○ **REMARQUE** : Ne cirer que les parties lustrées. Toujours recouvrir le véhicule d'une bâche pour la durée du remisage de façon à le protéger de la poussière.

▼ **ATTENTION** : Le véhicule doit être remisé dans un endroit frais et sec et recouvert d'une bâche opaque, sinon les finis, tels le plastique, la peinture, etc., seront avariés par les rayons ultraviolets du soleil ou la saleté.

PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

On ne saurait trop insister sur l'importance d'une bonne mise en ordre. Pour vous simplifier la tâche, nous avons établi une liste des vérifications qu'un concessionnaire aura à effectuer. Prendre un rendez-vous avant la première neige.

VÉRIFICATIONS À EFFECTUER	Par le concessionnaire ●	Se référer à la page
	Par le propriétaire ○	
Changer les bougies*	○	29
Vérifier le niveau d'huile du carter de chaîne	○	23
Vérifier la tension de la chaîne d'entraînement	○	28
Vérifier les conduits de carburant et les points de fixation	○	—
Remplacer le filtre à carburant (situé à l'intérieur du réservoir de carburant)	○	37
Enlever les linges des trous d'admission et de sortie du système d'échappement	○	47
Vérifier la tension et l'alignement de la chenille	○	33
Vérifier et lubrifier la suspension	○	38
Vérifier et installer la courroie d'entraînement	○	26
Vérifier le parallélisme des skis et l'usure des lisses de ski	●	35
Vérifier l'état du câble de démarrage	○	20
Vérifier la solidité de tous les boulons, écrous et attaches	○	23
Faire le plein de carburant	○	40
Vérifier le fonctionnement du câble de l'accélérateur	●	43
Vérifier les fils électriques et les raccords	○	13
Vérifier les joints d'étanchéité	○	—
Remplacer le filtre d'huile à injection	●	Man. rép.
Remplir le réservoir d'huile à injection	○	16
Vérifier l'état et le fonctionnement du frein et lubrifier la roue	●	Man. rép.
Vérifier le réglage de l'allumage	●	Man. rép.
Vérifier les poulies et les nettoyer, lubrifier la poulie menée	●	Man. rép.
Régler le carburateur	●	Man. rép.
Régler la pompe à injection d'huile	●	Man. rép.
Vérifier l'état et la tension de la courroie de ventilateur	●	39

○ *REMARQUE : Avant de changer les bougies, on recommande de démarrer le moteur avec les vieilles bougies, afin de brûler l'huile de remisage. N'effectuer cette opération que dans un endroit bien aéré.

DIAGNOSTIC DES PANNES

CONSTATATIONS	CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
Le moteur tourne mais ne démarre pas.	1. L'interrupteur d'allumage, l'interrupteur d'urgence ou le capuchon coupe-circuit est à la position ARRÊT.	Placer tous les interrupteurs en position MARCHÉ.
	2. Le mélange n'est pas assez riche pour faire démarrer le moteur lorsqu'il est à froid.	Vérifier le niveau du réservoir de carburant ainsi que la section de démarrage, afin de comprendre en quoi consiste l'amorceur.
	3. Moteur noyé (lorsque la bougie est enlevée, elle est humide).	Ne pas trop amorcer. Enlever la bougie humide et amener le commutateur d'allumage à la position ARRÊT. Faire tourner le moteur manuellement. Installer une bougie neuve. Démarrer le moteur de la façon habituelle. Si l'ennui persiste, voir un concessionnaire autorisé.
	4. Le carburant ne parvient pas au moteur (lorsque la bougie est enlevée, elle est sèche).	Vérifier le niveau du réservoir de carburant, s'il y a lieu, ouvrir la soupape de coupure de carburant ; vérifier le filtre à carburant et le remplacer s'il est obstrué ; vérifier la qualité du carburant, les conduits d'impulsion ainsi que leurs raccords. Il y a eu un bris au niveau de la pompe à carburant ou du carburateur. Consulter un concessionnaire autorisé.
	5. Bougie /allumage défectueux (aucune étincelle).	Vérifier si l'interrupteur d'urgence est à la position MARCHÉ et si l'interrupteur du cordon coupe-circuit est refermé sur son réceptacle. Voir si la bougie est encrassée ou défectueuse. Débrancher la bougie et la sortir. Brancher de nouveau le fil à la bougie et mettre celle-ci à la masse sur une partie métallique du moteur en prenant soin de la tenir éloignée de son orifice . Mettre le moteur en marche et voir s'il y a des étincelles. Sinon, remplacer la bougie. Si l'ennui persiste, voir un concessionnaire autorisé.

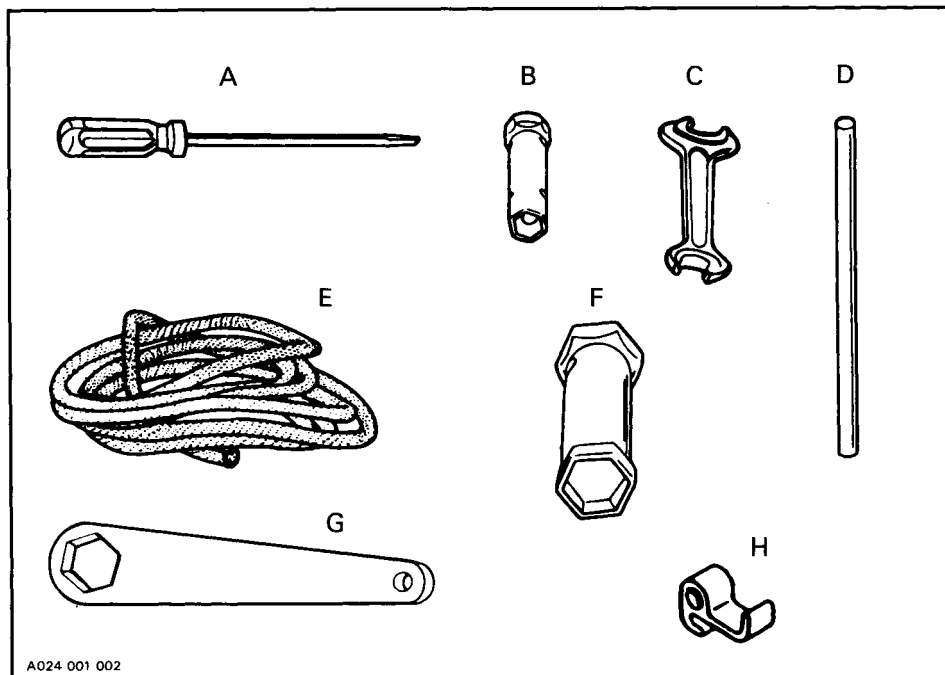
CONSTATATIONS	CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
	6. Compression insuffisante du moteur.	En tirant sur le démarreur à rappel, des «cycles» de résistance devraient se faire sentir chaque fois que le piston franchit le point mort haut (chaque piston sur les moteurs bicylindres). Si aucune résistance répétitive se fait sentir, c'est qu'il y a une importante perte au niveau de la compression. Consulter un concessionnaire autorisé.
Le moteur manque d'accélération ou de puissance.	1. Bougies encrassées ou défectueuses.	Voir la cause n° 5 de la section «Le moteur tourne mais ne démarre pas».
	2. Le moteur manque de carburant.	Voir la cause n° 4 de la section «Le moteur tourne mais ne démarre pas».
	3. Les réglages du carburateur.	Voir un concessionnaire autorisé.
	4. Courroie d'entraînement trop usée.	Si la courroie d'entraînement a perdu plus de 3 mm (1/8 po) de sa largeur originale, le véhicule offrira une moins bonne performance.
	5. La poulie motrice et la poulie menée doivent être révisées.	Consulter un concessionnaire autorisé.
	6. Le moteur surchauffe.	<p>Sur les moteurs refroidis par liquide, vérifier le niveau de liquide de refroidissement, le bouchon à pression, le thermostat et s'il y a des poches d'air dans le système de refroidissement.</p> <p>Sur les moteurs refroidis par ventilateur, vérifier la courroie de ventilateur ainsi que sa tension ; nettoyer les ailettes de refroidissement du moteur ; si la surchauffe persiste, consulter un concessionnaire autorisé.</p>

CONSTATATIONS	CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
Retour de flamme au carburateur.	1. Bougie(s) défectueuse(s).	Voir la cause n° 5 de la section «Le moteur tourne mais ne démarre pas».
	2. Présence d'eau dans le carburant.	Vider le système de carburant, le remplir de carburant propre.
	3. Le moteur surchauffe.	Voir la cause n° 6 de la section «Manque d'accélération ou de puissance du moteur».
	4. Mauvais réglage de l'allumage ou bris au niveau du système d'allumage.	Consulter un concessionnaire autorisé.
La motoneige ne peut atteindre sa vitesse maximum.	1. Courroie d'entraînement.	Voir la cause n° 4 de la section «Manque d'accélération ou de puissance du moteur».
	2. Mauvais réglage de la chenille.	Voir la section «Entretien» afin d'obtenir une tension et un alignement appropriés.
	3. Mauvais alignement des poulies.	Consulter un concessionnaire autorisé.
	4. Moteur.	Voir les causes nos 1, 2, 3 et 6 de la section «Manque d'accélération ou de puissance du moteur».

OUTILS

L'équipement standard de chaque motoneige neuve comprend les outils suivants : tournevis, clés, câble de démarrage d'urgence, etc.

Outils standard



A024 001 002

DESCRIPTION

NUMÉROS DE PIÈCES

A. Tournevis	414 6424 00
B. Douille 10/13 mm	414 6426 00
C. Clé ouverte 10/13 mm	414 6428 00
D. Poignée de douille	414 6427 00
E. Câble de démarrage d'urgence	414 5001 00
F. Douille 21/26 mm	414 6425 00
G. Clé hexagonale (blocs de réglage de la suspension arrière)	529 0024 00
H. Agrafe de démarrage d'urgence (ne concerne pas le modèle Scout)	420 8523 40

FICHE TECHNIQUE

SAFARI SCOUT

MOTEUR

Type	377
Nombre de cylindres	2
Alésage	62 mm (2.441")
Course	61 mm (2.402")
Cylindrée	368.3 cm ³ (22.48 po ³)
Taux de compression (corrigé)	6.9:1
Régime de puissance maximale*	6750 tr/mn
Type de carburateur	Venturi variable, à flotteur
Réglage du carburateur :	
— vis de contrôle d'air	1-1/2 tour
— ralenti	1800-2000 tr/mn
Flèche de la courroie du ventilateur	9 mm (23/64") lorsqu'on applique une force de 5 kg (11 lbf) entre les poulies
Couples de serrage :	
— écrous de la culasse	M8 : 22 N•m (16 lbf•pi)
— écrous du carter	M6 : 10 N•m (90 lbf•po)
	M8 : 22 N•m (16 lbf•pi)
— écrou du volant-moteur	M22 : 85 N•m (63 lbf•pi)
— écrou du ventilateur	M16 : 65 N•m (48 lbf•pi)
— écrous du support de moteur / carter	M10 : 38 N•m (28 lbf•pi)
— boulons du collecteur d'échappement	M8 : 22 N•m (16 lbf•pi)

CHÂSSIS

Longueur hors-tout	266.7 cm (105")
Largeur hors-tout	96.5 cm (38")
Hauteur hors-tout	106.4 cm (42")
Écartement des skis (centre en centre)	81.9 cm (32.25")
Parallélisme des skis (divergence)	3 mm (1/8")
Couples de serrage :	
— boulon jambe de ski / bras de direction	50 N•m (37 lbf•pi)
— boulon guidon / colonne de direction	26 N•m (19 lbf•pi)
Poids à vide	180 kg (397 lb)
Surface portante	7065 cm ² (1095 po ²)
Pression au sol	2.50 kPa (.363 lb/po ²)

FREIN

Type	À disque, autoréglable
Épaisseur minimale des garnitures	La plaquette fixe doit dépasser d'au moins 1 mm (1/32") de l'étrier
Réglage de la manette	Distance d'au moins 13 mm (1/2") entre la manette et la poignée du guidon lorsque le frein est appliqué à fond

S.O. : Sans objet

*Le régime de puissance maximale concerne un moteur en place sur le véhicule. Il peut varier dans certains cas. Bombardier Inc. se réserve le droit de le modifier sans aucune obligation.

SAFARI SCOUT

ROUAGE D'ENTRAÎNEMENT

Chenille :	
— largeur	41.9 cm (16 1/2'')
— longueur	290 cm (114'')
— tension	40 mm (1-9/16'') entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille avec un poids de 7.3 kg (16 lb)
— alignement	Distance égale entre les bords des guides de chenille et les glissières
Rapport d'engrenage du carter de chaîne	20/44
Courroie d'entraînement :	
— numéro	414 5233 00
— largeur maximale	35.0 mm (1-3/8'')
— largeur minimale	32.0 mm (1-1/4'')
Contenance du carter de chaîne	250 mL (9 oz)

CIRCUIT ÉLECTRIQUE

Éclairage (puissance)	12 V 170 W C.A.
Ampoule :	
— phare	60/60 W
— arrière/arrêt	8/26 W
— indicateur de vitesse	5 W
Bougie :	
— type	NGK BR9ES
— écartement	0.45 mm (0.018'')

CARBURANT

Type d'essence	Ordinaire sans plomb
Contenance du réservoir :	
— SI	28.6 litres
— Imp.	6.3 gallons
— É.-U.	7.6 gallons
Huile à injection	Huile à injection pour motoneiges Bombardier
Contenance du réservoir d'huile :	
— SI	2.55 litres
— Imp.	90 onces
— É.-U.	86 onces

Bombardier Inc. se réserve le droit d'effectuer des changements dans le dessin et les caractéristiques de ses véhicules, et/ou d'y effectuer des apports ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à effectuer lesdites modifications sur les véhicules déjà fabriqués.

UNITÉS DE BASE

DESCRIPTION	UNITÉ	SYMBOLE
longueur	mètre	m
masse	kilogramme	kg
force	Newton	N
liquide	litre	L
température	Celsius	°C
pression	kilopascal	kPa
couple de serrage	Newton mètre	N•m
vitesse	kilomètre par heure	km/h

PRÉFIXES

PRÉFIXE	SYMBOLE	SIGNIFICATION	VALEUR
kilo	k	mille	1 000
centi	c	un centième	0.01
milli	m	un millième	0.001
micro	μ	un millionième	0.000 001

FACTEURS DE CONVERSION

POUR CONVERTIR	EN †	MULTIPLIER PAR
po	mm	25.4
po	cm	2.54
po ²	cm ²	6.45
po ³	cm ³	16.39
pi	m	0.3
oz	g	28.35
lb	kg	0.45
lbf	N	4.4
lbf•po	N•m	0.11
lbf•pi	N•m	1.36
lbf•pi	lbf•po	12
lbf/po²	kPa	6.89
oz imp.	oz É.-U.	0.96
oz imp.	mL	28.41
gal imp.	gal É.-U.	1.2
gal imp.	L	4.55
oz É.-U.	mL	29.57
gal É.-U.	L	3.79
mi/h	km/h	1.61
Fahrenheit	Celsius	(°F - 32) ÷ 1.8
Celsius	Fahrenheit	(°C × 1.8) + 32

* Le système international d'unités a pour abréviation SI dans toutes les langues.

† Pour inverser les conversions, diviser par le facteur donné.

Par exemple, pour convertir les millimètres en pouces, diviser par 25.4.

NOTE
